

34377

BULLETIN  
DES  
SÉANCES DE L'ACADÉMIE  
DE NIMES

---

ANNÉE 1904

---



NIMES  
IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER  
A. CHASTANIER, SUCCESSEUR  
12 — RUE PRADIER — 12

---

1904

## TABLE

---

### FAITS ACADÉMIQUES

	Pages
M. <i>Benoît-Germain</i> , président sortant, remercie ses confrères, à l'expiration de son mandat.....	5
M. <i>Léonce de Curières de Castelnau</i> est élu <i>président</i> pour l'année 1904. — Ses remerciements et sa démission....	7-11
M. <i>l'abbé Julien</i> est élu <i>vice-président</i> . — Ses remerciements et sa démission.	7-12
M. <i>Bruneton</i> est réélu <i>trésorier</i> .....	7
Formation de Commissions. — Sont adjoints au Bureau :	
FINANCES : MM. <i>Clavel</i> , général <i>Bertrand</i> , <i>Lavergne</i> .....	7
PUBLICATIONS : MM. <i>Deloche</i> , <i>Maurin</i> , comte de <i>Balincourt</i> .....	7
CONCOURS : MM. <i>Gustave Fabre</i> , <i>Benoît-Germain</i> , <i>Enjalbert</i> .....	7
LEGS JULES SALLES : MM. <i>Allard</i> , <i>Jouve</i> , <i>Nadal</i> .....	7
M. <i>le secrétaire</i> annonce le dépôt de 35 manuscrits pour le <i>Concours de 1903</i> ( <i>poésie</i> ).....	7
L'ACADÉMIE DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS D'ARRAS provoque la réunion d'un <i>Congrès des Sociétés savantes du Nord de la France et de la Belgique</i> pour juillet 1904....	9-58

	Pages
La SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE propose la publication d'un <i>Bulletin bibliographique des travaux de toutes les Sociétés de province</i> .....	10
M. <i>Enjalbert</i> est élu <i>président</i> , pour l'année 1904. — Ses remerciements. — Intervention de M. <i>Gustave Fabre</i> ....	13
M. <i>Reinaud</i> est élu <i>vice-président</i> . — Ses remerciements.....	13
M. le chanoine <i>François Durand</i> est réélu <i>bibliothécaire-archiviste</i> .....	14
M. <i>Enjalbert</i> , <i>président</i> : Observations sur le Règlement.....	15-17
Renvoi de la séance du 13 au 20 février.	15
Cinquantenaire académique de M. <i>Gaston Boissier</i> . 16-30-32-33-36-38-39-40-42-44-50-55-81-82-83-84-85	16-30-32-33-36-38-39-40-42-44-50-55-81-82-83-84-85
Décès de M. <i>Reinaud</i> , père de M. le <i>vice-président</i> .....	17
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI ( <i>Concours bisannuel de poésie</i> ).....	17
<i>Congrès international archéologique d'Athènes en 1905</i> .....	18-38
La SOCIÉTÉ D'ETUDES PROVENÇALES sollicite l'échange des publications. — Accordé.....	19
<i>Comptabilité</i> . — Approbation....	20
<i>Publications</i> .....	23
<i>Concours de poésie</i> .....	25
<i>Legs Jules Salles</i> .....	25
M. <i>Gabriel Ferrier</i> , <i>membre honoraire</i> , est nommé <i>professeur chef d'atelier</i> (peinture) à l' <i>École des Beaux-Arts</i> ..	29
M. le chanoine <i>François Durand</i> est nommé <i>aumônier du Lycée de Nîmes</i>	30
Décès de M. <i>Alfred Léger</i> , <i>correspondant</i> de 1876 à 1898.....	31
Décès de M. le général <i>Bertrand</i> , <i>membre résidant</i> . — Vacance de son siège.....	35-58-68
Accident arrivé à M. <i>F. Bruneton</i> , <i>trésorier</i> .....	36-62
Vote d'une souscription pour le <i>Monument Ch. Jalabert</i> . — Inauguration.	36-38

	Pages
ACADÉMIE DE VAUCLUSE. — 6 <sup>e</sup> Centenaire de la naissance de Pétrarque.	38-45-64-66-75
Décès de Mlle <i>Durand</i> , tante de M. le <i>Bibliothécaire</i> .....	45
M. l'abbé <i>Requin</i> , correspondant, sur le manuscrit de feu M. <i>Gustave Bayle</i> : NICOLAS FROMENT, peintre (d'Uzès)..	45
M. <i>Abel Lange</i> , pensionné sur le <i>Legs Maumenet</i> , est admis à l' <i>Ecole des Arts décoratifs</i> . — Son décès .....	46-80
<i>Legs Sabatier</i> . -- Encaissement d'un trop perçu sur les droits de mutation.	46
Séance publique annuelle. — Donateurs aux Musées... ..	46-51-52-53-59-65
M. <i>Clauzel</i> , secrétaire perpétuel, à la vingt-huitième session des Délégués des Sociétés des Beaux-Arts des départements.....	46
Distribution du <i>Bulletin de 1903</i> ..	49-56-59
SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE. — Concours de 1904.....	49
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE. — Congrès archéologique au Puy (Haute-Loire).....	49
Souscription au <i>Monument H. Révoil</i> ..	50
Visite de l'ACADÉMIE DELPHINALE.	50-57-60
CONCOURS DE POÉSIE de 1903. — Décision.....	50-52-56
PRIX JULES SALLES. — Lauréat.....	51-53
CONCOURS DE 1905. — Sujet proposé...	51
SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. — Son centenaire.....	55
Commission annuelle du <i>Legs Boucher de Perthes</i> . — M. <i>Enjalbert</i> , délégué ; M. <i>Reinaud</i> , suppléant.....	57
Vacances à combler dans le personnel..	58
ACADÉMIE D'ARRAS. — Congrès... ..	9-58
29 <sup>e</sup> Session des Sociétés des Beaux-Arts des Départements (1905).....	59-82
Distribution des <i>Mémoires de 1903</i> .	59-66-81
M. <i>Reinaud</i> obtient de l'Académie Française un prix de 500 francs pour son ouvrage sur CHARLES JALABERT... ..	59

	Pages
Deuil de M. <i>Victor Robert</i> : décès de son beau-frère, M. <i>Alphonse Bousquet</i> ...	59
Deuil de M. <i>Fernand Daudet</i> : décès d'un de ses fils.....	60
Décès de M. <i>Rousset, correspondant, d'Uzès</i> .....	64
Décès de M. <i>l'abbé Saturnin Truchet, président de la SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE LA MAURIENNE.</i>	70
Vacances trimestrielles.....	77-78-79
M. <i>Nadal</i> promu <i>Officier de la Légion d'honneur</i> .....	79
M. <i>Georges Fabre</i> promu <i>Officier du Mérite agricole</i> .....	79
Deuil de M. <i>Victor Robert</i> : Décès de Mme <i>Robert-Sayerle, sa mère</i> ..	79
Décès de M. <i>le chanoine Roman, correspondant</i> .....	79
Inauguration du monument <i>L. de Ber-luc-Pérussis</i> .....	80
ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER : Concours pour le <i>Prix Lichtenstein</i> et pour le <i>Prix Ricard</i> (1905).....	80
ACADÉMIE DE STANISLAS : Concours pour le prix fondé par le Dr <i>Herpin</i> (1907).....	81
Subvention de 400 francs accordée par le Ministre pour la publication de <i>l'Histoire du prieuré de St-Gilles</i> ..	81
43 <sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes, à Alger (1905).....	82
Lettre de M. <i>L. Michel-Jaffard, membre non résidant</i> .....	82
Démission de M. <i>l'abbé Ernest Durand, correspondant</i> .....	85
L'INSTITUT NATIONAL DE DROIT DE CARACAS (Venezuela) demande l'échange. — Accordé.....	86
S. E. le général <i>Cyprien Castro</i> et M. le professeur <i>Gabriel de Rosa y Rullo</i> nommés membres honoraires.	86
<i>Legs Maumenet</i> .....	86-91-95-99

	Pages
Décès du gendre (M. le lieutenant <i>Edouard de Moly</i> ) de M. L. de <i>Curieres de Castelnaud</i> .....	90-93
La SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CHATEAU-THIERRY sollicite une subvention pour les réparations de l'église de <i>Mézy-Moulins</i> . — Absention traditionnelle... ..	90
Démission de M. <i>l'abbé Requin</i> , correspondant.....	94
Renvoi de huitaine de la séance du 31 décembre 1904 au 7 janvier 1905.....	96
Décès de M. <i>Noël Gouazé</i> , membre honoraire.....	96
Décès de la tante (Mlle <i>Pouvesle</i> ) de <i>Mgr Béguinot</i> , membre honoraire. .	97
La SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES DE NIMES. — Séance publique anniversaire.....	97
M. <i>Frédéric Mistral</i> , membre honoraire, obtient une part importante du <i>Prix Nobel</i> ... ..	98
Démission de M. <i>Grotz</i> , membre résident.....	98

### ARCHÉOLOGIE.

M. MARUÉJOL : <i>Le SOSION de l'ensevelissement chez les Gaulois</i> .....	14
M. Michel JOUVE : <i>Découverte de fragments antiques à Orange</i> .....	65
M. Michel JOUVE : <i>Pierre sculptée (facade de la maison au coin des rues du Grand-Couvent et du Mûrier-d'Espagne, à Nimes)</i> .....	65

### ÉCONOMIE POLITIQUE.

M. CLAVEL : <i>Le Panmongolisme japonais et le Panmongolisme russe</i> ....	70
M. BRUNETON : <i>L'Indo-Chine</i> ... ..	91

**HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.**

M MAURIN : <i>La traversée d'Annibal dans les Gaules</i> .....	14
M. Michel JOUVE : <i>Le Journal d'un chanoine au diocèse de Cavaillon (1664-1684)</i> .....	16-30
M. l'abbé BASCOUL : <i>Un étudiant français en Allemagne</i> .....	48
M. DESSAUX : <i>A qui devons-nous la découverte de l'Amérique ?</i> .....	60
M. Michel JOUVE : <i>Carnet de route d'un conventionnel vendéen en mission dans le Midi (1793)</i> .....	67-75
M. ENJALBERT : <i>Inventaire de succession à Saint-Domingue (1783)</i> .....	86
M. A. DE CAZENOVE : <i>L'entreprise d'Aiguesmortes</i> .....	95-99
M. CLAVEL : <i>Bazaine fut-il un traître ? de M. Elie Peyron</i> .....	99

**LITTÉRATURE & BEAUX-ARTS.**

M. CLAVEL : <i>Les plaidoyers civils de Démosthène</i> .....	25
M. ENJALBERT : <i>Allocution à M. Gaston Boissier</i> .....	33-42
M. l'abbé DELFOUR : <i>Un latin</i> .....	33-43
M. Gaston BOISSIER : <i>Souvenirs sur l'Académie de Nîmes</i> .....	43
M. CLAUZEL : <i>Pierre-Martin Barat, peintre</i> .....	46
M. ENJALBERT : <i>De la misanthropie à propos du « Misanthrope »</i> .....	51-52
M. BENOIT-GERMAIN : <i>Compte rendu des travaux de l'Académie en 1903</i> .....	51-52
M. REINAUD : <i>Rapport sur le concours de poésie de 1903</i> .....	51-52
M. CLAUZEL : <i>Legs et Pupilles</i> .....	53

	Pages
M. MAURIN : <i>Armand de Pontmartin</i> , par E. Biré.....	57
M. l'abbé DELFOUR : <i>Le vigneron dans sa vigne</i> , par Jules Renard.....	61
M. CLAVEL : <i>Les fêtes de Pétrarque</i> ...	75

### PHILOSOPHIE.

M. MAZEL : <i>A propos du « Dictionnaire de la Bible » de F. Vigouroux</i> ... ..	91-92
---	-------

### POÉSIE.

M. BENOIT-GERMAIN : <i>A mes confrères de l'Académie de Nîmes</i> .....	5
M. l'abbé ROUX : <i>A Monseigneur du Curel</i> .....	8
M. Louis CONSTANTIN : <i>Le Pont du Gard</i> .....	19
M. Paul RÉVOIL : <i>Vers d'Ambassadeur</i> .	31
M. Raymond FÉVRIER : <i>Les Cathédra- les. — L'Ermite. — Blondel de Nesle. — Le retour de la chasse</i> .....	33-54
M. Albert ROUX : <i>Ti Poutoun</i> .....	34
M. REINAUD : <i>Nîmes-Rome</i> .....	39-43
M. Jules GAL : <i>La Calandra et sis auce- loun</i> .....	39-54
M. l'abbé MAGNEN : <i>Lou Capélan vani- tous</i> .....	43
M. l'abbé MAGNEN : <i>Les Mains du tra- vailleu</i> r.....	57
M. SIMON : <i>Déclaration patoise des biens et fortune du sieur Gédéon Guillaumet</i> .....	63
M. Albert ROUX : <i>Toun noun. — L'Exilé</i> .	63
M. Albert ROUX : <i>Idéal</i> .....	65
M. Albert ROUX : <i>L'Academia de Nîmes en vacança</i> .....	66
M. Albert ROUX : <i>Lou prumié enfan- toun</i> .....	77

	Pages
M. BENOIT-GERMAIN sur M. <i>Boillat</i> : <i>Li</i> <i>Férigoulète</i> .....	87
M. LAVERGNE : <i>Douceur d'aimer</i> .....	88
M. <i>Henri TUFFIER</i> : <i>La Charité</i> .....	95

**SCIENCES.**

M. LAVERGNE : <i>L'air liquide</i> .....	16
M. LAVERGNE : <i>Le radium</i> .....	39



# BULLETIN

DES

## SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

---

*Séance du 2 janvier 1904.*

---

Présents : MM. Benoit-Germain, *président* ; Bondurand, Clavel, Maurin, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Allard, Maruéjol, général Bertrand, Lavergne, Jouve, Nadal, colonel Robin, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 19 décembre 1903 est lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes, qui sont arrivées depuis cette date.

M. *Benoit-Germain, président* « expirant », adresse, en cette qualité, ses adieux à ses confrères, par la pièce de vers suivante :

### A mes Confrères de l'Académie de Nimes.

Ils étaient trente-six pour défendre l'entrée  
Du camp, tous bien armés, tous agiles et forts,  
Habiles à lancer une flèche acérée,  
A manier épée et lance sans efforts,  
Chacun d'eux, par son tour, était en sentinelle.  
L'un d'entr'eux moins vaillant, moins fort et plus  
[enclin  
A composer rondeaux et chanter villanelle  
Qu'à se conduire en paladin,  
Voyait venir son tour avec certaine crainte.  
Il fallut bien pourtant y passer : Quelle nuit !  
Il cherche de la peur à repousser l'étreinte.  
Sur le qui-vive au moindre bruit,

Il se croit entouré de lutins, de fantômes,  
 Quand il ne croit pas voir les hommes.  
 Qui compterait les *Ora pro nobis*  
 Qu'il répétait, suivis d'*in nomine patris*,  
*Et cætera* ? Vierge et Saints, tous y passent :  
 Les *pater*, les *ave*, l'un sur l'autre s'entassent.  
 Oh ! que la nuit est longue ! Enfin l'aube blan-  
 [chit ;  
 Puis l'horizon s'empourpre et le soleil surgit.  
 Notre héros voit avec joie  
 Venir son remplaçant dont le casque flamboie.  
 Mes chers confrères, à ce preux.  
 En tous points, je suis comparable :  
 Effrayé, mais chanceux, finalement heureux  
 De cesser d'être responsable.  
 Propice s'est montré l'an mille neuf cent trois :  
 Nul trait malin dans son carquois.  
 Sans efforts, sans douleurs, sans crêpe à sa ban-  
 L'année a bobiné son échevette entière. [nière,  
 Un incident, un seul, me fit payer l'écot :  
 Notre hommage au cher et grand disparu, Bigot,  
 Sa fête, son apothéose,  
 D'agréable travail aimable et juste cause.  
 Grâce à Reinaud, ses vers ont remis sous nos  
 [yeux,  
 En ce jour-là, les traits, les mœurs de nos aïeux,  
 Dont, fils aimant, il fut portraitiste fidèle.  
 Pour moi, ma force était au-dessous de mon zèle :  
 Veuillez m'en excuser ; mais je fus soutenu  
 Par vous tous et surtout par vous, cher Secrè-  
 [taire,  
 Par vous, cher Trésorier ; votre soin assidu  
 Me déchargeait de toute affaire.  
 Soyez remerciés. Vous m'aviez honoré  
 Du fardeau de la Présidence :  
 Je vous rends le fardeau ; l'honneur incorporé  
 Chez moi reste en ma jouissance.  
 C'est là mon plus précieux bien.  
 En rentrant dans le rang où le temps me rejette,  
 A mon successeur je souhaite  
 Un bonheur tout semblable au mien.  
 Et pour lui je prévois une bonne fortune,  
 Une joyeuse fête et certes peu commune  
 Dont il doit bénéficier :  
 La fête de Gaston Boissier.

M. Maurin présente les excuses de M.  
*Deloche.*

Conformément à l'article 29 du règlement,

il est procédé à l'élection des membres annuels du bureau.

Un premier scrutin est ouvert pour la désignation du *président*. Les 15 membres présents y prennent part. Le dépouillement indique 15 suffrages au nom de M. *Léonce de Curières de Castelnau*, qui est, en conséquence, proclamé *président pour l'année 1904*.

Un deuxième scrutin, ouvert pour la nomination du *vice-président*, comporte 15 votants et donne 15 suffrages à M. *l'abbé Julien*, qui est proclamé *vice-président*, dans les mêmes conditions.

Enfin, il est procédé à l'élection d'un *trésorier*, M. *Bruneton* étant arrivé à l'expiration de son mandat, en exécution de l'article 29 du règlement, aux termes duquel, du reste, il est rééligible.

Le scrutin ouvert pour cette désignation donne l'unanimité des suffrages, avec une abstention, à M. *Bruneton*, dont les pouvoirs de *trésorier* sont ainsi prorogés et confirmés pour une nouvelle période quinquennale.

Il est pourvu à la nomination de diverses commissions. Sont adjoints au bureau :

Pour les FINANCES : MM. *Clavel*, général *Bertrand*, *Lavergne*.

Pour les PUBLICATIONS : MM. *Deloche*, *Maurin*, *de Balincourt*.

Pour le CONCOURS : MM. *Gustave Fabre*, *Benoît-Germain*, *Enjalbert*.

Pour le LEGS JULES SALLES : MM. *Allard*, *Jouve*, *Nadal*.

M. *le secrétaire* fait connaître qu'il a reçu, dans le délai réglementaire, 35 manuscrits pour le CONCOURS DE POÉSIE, clos le 21 décembre dernier.

M. *le secrétaire* communique enfin la poésie suivante, que M. *l'abbé Roux*, correspondant, lui a adressée dans ce but :

A MONSEIGNEUR DU CUREL,  
*Évêque de Monaco,*  
à l'occasion de son sacre, à la cathédrale  
de Nîmes, le dimanche 8 novembre 1903.

ANNUNTIO VOBIS GAUDIUM MAGNUM.

La ville d'Antonin rayonne de bonheur.  
Quel spectacle émouvant vient s'offrir à ma vue !  
Le riche, l'ouvrier, l'enthousiasme au cœur,  
Me semblent transportés d'une ivresse inconnue ;  
Les accents de l'airain, s'élevant vers les cieux,  
Chantent à l'Eternel un sublime cantique,  
Et la foule, exultant d'un orgueil tout pieux,  
Dès l'aurore envahit l'antique basilique.  
C'est qu'en ce jour béni, notre Pontife aimé  
Va sacrer un enfant de la noble cité,  
L'investir à jamais des attributs sublimes  
Pour le bien de l'Eglise et la gloire de Nîmes.  
O toi, l'élu de Dieu, le prince te réclame :  
Va répandre là-bas l'esprit de vérité.  
Mais en partant, ici tu laisseras ton âme,  
Un exemple touchant de foi, de charité.  
Souvent nos cœurs iront vers la côte d'azur  
Saluer le prélat dont Nemausa s'honore.  
Nos sentiments pour lui, comme l'or le plus pur,  
Sont de ceux que le temps jamais ne détériore.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est  
levée.

---

Séance du 16 janvier 1904.

Présents : MM. Benoît-Germain, *président* ; Bondurand, Clavel, Simon, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, marquis de Valfons, Bruneton, Enjalbert, Reinaud, Allard, Barral, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, général Bertrand. Jouve, Nadal, colonel Robin, Gal, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 2 janvier est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait parvenir durant la quinzaine dernière.

Il offre, au nom des auteurs, les hommages suivants :

GASTON DARBOUX : *Eloge historique de FRANÇOIS PERRIER, membre de l'Académie des sciences.*

J. ALBISSON : *Notes biologiques pour servir à l'Histoire naturelle du Charaxes Jasius.*

J. MAHEU : *Contribution à l'étude des eaux souterraines du Gard.*

M. le *secrétaire* communique une circulaire du 1<sup>er</sup> janvier 1904, par laquelle L'ACADÉMIE DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS D'ARRAS annonce qu'elle « a résolu de provoquer la » réunion d'un *Congrès des Sociétés savantes* » du Nord de la France et de la Belgique, » pendant l'Exposition régionale qui doit » avoir lieu (dans cette ville) en 1904. Ce Congrès se tiendra du *jeudi 7 au dimanche* » 10 juillet prochain. » Elle convie notre

Compagnie à y assister et sollicite des adhésions parmi nos confrères.

M. le secrétaire donne connaissance de la circulaire suivante :

« Dunkerque, le 3 janvier 1904.

» Le Président de la Société dunkerquoise  
à Monsieur le Président de l'Académie  
de Nîmes.

» Monsieur le Président et cher Collègue,

» Vous recevrez en même temps que cette lettre un fascicule édité par notre Société sur lequel j'appelle tout particulièrement votre bienveillante attention.

» Notre archiviste, le D<sup>r</sup> Lancry, désirant aider, autant que possible, nos Sociétés à se rendre de mutuels services, a pensé qu'on pourrait aisément publier une sorte de Bulletin bibliographique des travaux de toutes les Sociétés de province. Ce bulletin comprendrait après l'énumération de chaque article un court relevé de son contenu et permettrait, sans longues recherches, de retrouver aisément chaque année tout ce qui a pu être publié sur n'importe quelle question.

» Une telle publication, en élargissant l'influence des travaux de chacune de nos Sociétés, rendrait nos *Mémoires* ou *Bulletins* plus utiles à tous et serait appelée à rendre de très sérieux services.

» Je vous serais donc particulièrement reconnaissant si vous vouliez porter votre attention sur la brochure du D<sup>r</sup> Lancry et me faire connaître, *le plus tôt possible*, soit votre avis personnel, soit celui de votre Société.

» Veuillez agréer, je vous prie, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

» G. DURIAU. »

Le projet de la SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE paraît, après explication et discussion, rendu

inutile par l'échange d'abord des publications qui s'opère entre les Sociétés savantes, ensuite et surtout par la publication semblable opérée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. Enfin, la question financière semble, au moins à l'Académie de Nîmes, un obstacle sérieux, sinon insurmontable. La proposition est donc repoussée en principe. Néanmoins, les *commissions de publication et des finances réunies* sont chargées de suivre la question et d'en référer, s'il y a lieu, à la Compagnie.

M. le secrétaire donne lecture de la lettre suivante de M. de Castelnaud :

« Saint-Affrique, le 8 janvier 1904.

» Monsieur le secrétaire perpétuel et cher confrère,

» Je viens de recevoir, ici, la lettre si aimable par laquelle vous m'annoncez que l'Académie de Nîmes a bien voulu m'élire président pour l'année 1904. J'aime à penser que la Compagnie n'a obéi, dans son choix, qu'à l'ordre du tableau, s'en remettant d'avance aux motifs d'excuse absolument irréductibles que je me permettrai de lui soumettre..... J'ai dû abandonner toute habitation à Nîmes et renoncer à être citoyen sédentaire de cette bonne ville, qui m'avait accueilli avec une bienveillance et une générosité auxquelles l'Académie avait mis le comble en m'appelant dans son sein. Il me serait donc impossible de pouvoir remplir utilement les fonctions que l'Académie a bien voulu me conférer. Je me vois dans la douloureuse obligation de les résigner : et j'avoue que c'est une grande tristesse ajoutée à toutes celles que m'a causées la nécessité inéluctable de m'éloigner d'une seconde patrie tendrement aimée et à jamais inoubliable, pour des motifs d'ordre supérieur particulièrement impérieux et austères !

.é.é.é.

» Veuillez, je vous prie, faire agréer à tous  
» nos chers confrères l'expression de mes  
» plus vifs regrets et agréer pour vous-même  
» tous mes meilleurs sentiments de vive cor-  
» dialité.

» Léonce DE CASTELNAU. »

On sait que M. de Castelnau est député de l'Aveyron depuis les élections dernières.

M. le secrétaire transmet ensuite la lettre, que voici, de M. l'abbé Julien.

« Nîmes, 5 janvier 1904.

» Monsieur le Secrétaire et cher Confrère,

» Votre affectueuse notification m'arrive et  
» je m'empresse de vous en accuser réception.

» En vous remerciant, je remercie également  
» l'Académie tout entière d'avoir bien voulu  
» m'élire *vice-président* pour l'année qui com-  
» mence. Je serais très heureux d'accepter  
» cette haute distinction, si ma santé me le  
» permettait. Je suis sujet, depuis quelque  
» temps, à des inconvénients qui m'ont con-  
» traint à renoncer à mes fonctions d'aumô-  
» nier du Lycée, qui me privent du plaisir  
» d'assister aux séances si intéressantes de  
» notre Compagnie, et qui me mettent aujour-  
» d'hui dans la pénible nécessité de décliner le  
» grand honneur qu'elle m'offre.

» Soyez assez bon pour transmettre à nos  
» chers confrères l'expression de mes plus vifs  
» regrets avec celle de ma profonde reconnais-  
» sance ; et veuillez agréer vous-même l'assu-  
» rance de mes sentiments aussi affectueux  
» que dévoués.

» J. JULIEN. »

M. le président exprime les regrets de tous de cette double détermination. Et, puisque les motifs invoqués la rendent irrévocable, cette double démission acceptée, il déclare qu'il y a lieu de procéder, de nouveau à l'élection d'un *président* et d'un *vice-président* pour l'année 1904.

Un premier scrutin est alors ouvert pour la nomination du *président*. Il comporte comme votants les 22 membres présents. Le dépouillement donne 21 voix à M. *Enjalbert* et 1 bulletin blanc.

Après la proclamation de ce résultat, M. *Enjalbert*, ayant demandé et obtenu la parole, s'exprime à peu près en ces termes :

« Je ne saurais trop vous remercier, mes  
» chers confrères, de l'honneur que vous venez  
» de me faire et que je n'aurai pas l'hypocrisie  
» de dire inattendu, mais, au contraire, que la  
» franchise et la crainte m'obligent à déclarer  
» à la fois attendu et redouté. Car, si l'homme  
» propose, fût-il académicien, la bronchite  
» dispose. J'ai hésité à venir, ce soir même,  
» à cause de la rigueur de la température.  
» Vraisemblablement, j'en serai souvent em-  
» pêché. Il est désastreux de ne pouvoir rem-  
» plir les fonctions dont on est investi. L'obli-  
» gation de garder la plupart du temps, dans  
» la soirée, le coin du feu, me rendra impossi-  
» ble le soin de présider nos séances. Il me  
» serait précieux et doux de répondre à votre  
» appel, de me retrouver au milieu de vous.  
» Les exigences de ma santé me forcent à  
» vous exprimer mes regrets. Veuillez les  
» accepter avec ma démission. Je suis, croyez-  
» le bien, plus à plaindre qu'à blâmer. »

M. *Gustave Fabre* demande à la Compagnie de repousser affectueusement les excuses de M. *Enjalbert* en le pressant de se rendre aux sollicitations de ses confrères.

M. *Enjalbert* se soumet à ces douces violences. Il est définitivement proclamé *président* pour l'année 1904.

Un deuxième scrutin est ouvert pour l'élection du *vice-président*. M. *Reinaud* obtient 21 voix sur 22 votants. Il y a un bulletin blanc.

M. *Reinaud*, ainsi nommé et proclamé, remercie l'Académie et promet de faire preuve toujours et de plus en plus de cette assiduité

dont depuis dix ans, époque de son entrée dans la Compagnie, il ne s'est jamais départi.

Enfin, par un troisième scrutin, à l'unanimité, M. l'abbé François Durand, bibliothécaire-archiviste, est renouvelé et confirmé dans ses fonctions, qu'il occupe depuis le 28 janvier 1899, et dont par conséquent le mandat expirerait avant la séance prochaine (article 29 du règlement).

On arrive aux lectures.

M. Maurin entretient l'Académie de *La traversée d'Annibal dans les Gaules*.

M. Maruéjol explique ensuite LE SOSION de l'ensevelissement chez les Gaulois. Il croit que c'est la prière en usage chez nos ancêtres dans la cérémonie des funérailles. Il en donne une traduction complète qu'il a tout lieu de supposer exacte.

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est remise à une date ultérieure, et la séance est levée.

*Séance du 30 janvier 1904.*

---

Présents : MM. Enjalbert, *président* ; Bon-  
durant, Simon, Gustave Fabre, comte de Ba-  
lincourt, marquis de Valfons, Benoît-Germain,  
Bruneton, Reïnaud, Allard, Maruéjol, abbé  
Delfour, Delamare, général Bertrand, Laver-  
gne, Jouve, Gal, Dessaux, *membres rési-  
dants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 16 janvier  
est lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications pé-  
riodiques des Sociétés correspondantes, qui  
sont arrivées dans la quinzaine écoulée.

*Il y joint les hommages suivants offerts  
par les auteurs :*

PAUL CLAUZEL : *Coup d'œil sur le Théâtre  
de Nîmes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1769-  
1789).*

C'est le mémoire annuel produit à la « Réu-  
nion des Sociétés des Beaux-Arts des départe-  
tements (27<sup>e</sup> session), tenue à Paris du 2 au 5  
juin 1903 », séance du 4 juin, et compris au  
compte rendu publié par le Ministère de l'ins-  
truction publique et des Beaux-Arts, page 163.

GALIEN MINGAUD : *Rapport sur les travaux  
de la Société d'étude des sciences naturelles  
de Nîmes pendant l'année 1903.*

Après quelques observations de M. *le pré-  
sident* à propos et en exécution du règlement,  
M. *le secrétaire* propose de remettre de huit  
jours la prochaine séance ordinaire de quin-  
zaine, qui coïnciderait avec les fêtes du car-  
naval et la retraite aux flambeaux du samedi  
gras. Il est, en conséquence, décidé que la

réunion réglementaire du 13 février sera reportée au 20, sans changement dans l'ordre et les dates des suivantes.

M. le secrétaire rappelle le prochain cinquantième académique de M. Gaston Boissier (V. Bulletin de 1903, pages 82 et 87). Après un échange de propositions et de vues à ce sujet, il est décidé qu'un souvenir sera offert, à cette occasion, à notre éminent compatriote.

MM. Enjalbert et Maurin sont chargés de s'occuper d'en faire le choix et la commande, sous réserve, au besoin, d'en référer à la Compagnie.

On passe aux lectures annoncées.

On entend d'abord le commencement du mémoire de M. Jouve sur le *Journal d'un Chanoine au diocèse de Cavaillon (1664 1684)*. La suite en sera donnée ultérieurement.

M. Lavergne, qui lui succède, entretient la Compagnie de *L'air liquide*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 20 février 1904.

---

Présents : MM. Enjalbert, *président* ; Bon-  
durand, Clavel, Gustave Fabre, Maurin,  
comte de Balincourt. Benoît-Germain, Bru-  
neton, Reinaud, Daudet, Maruéjol, abbé Del-  
four, Delamare, général Bertrand, Lavergne,  
Nadal, colonel Robin, Gal, *membres rési-  
dants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 30 janvier  
est lu et adopté, la réunion de ce jour retar-  
dée de huitaine, comme il y est expliqué et  
décidé.

M. *le secrétaire* fait le relevé des publica-  
tions périodiques des Sociétés correspondantes,  
qui sont arrivées depuis cette date.

*Il* transmet les regrets de M. Jouve, qui,  
obligé de s'absenter inopinément, ne peut  
venir, ce soir, continuer sa lecture annoncée.

M. *le président* exprime à M. Reinaud,  
cruellement frappé par la mort de son père,  
survenue, à Vauvert, le 9 courant, ses condó-  
léances et celles de ses confrères. La douce  
habitude de voir un parent aimé se perpétuer  
dans un âge aussi avancé (88 ans) et l'illusion  
que l'on se fait que ce bonheur sera comme  
illimité, n'en rendent la séparation que plus  
douloureuse.

*Il* demande que mention de ces regrets soit  
faite au procès-verbal.

M. *le président* soumet à ses confrères  
quelques nouvelles réflexions à propos du  
règlement, du programme et de la tenue des  
séances.

M. *le secrétaire* dépose le programme du

CONCOURS bisannuel de POÉSIE ouvert par la SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI et qui sera fermé le 1<sup>er</sup> septembre 1904.

Communication est faite de la circulaire ministérielle suivante ayant pour objet le *Congrès international archéologique d'Athènes en 1905*.

« Paris, le 1<sup>er</sup> février 1904.

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« En m'annonçant la réunion à Athènes, en 1905, d'un Congrès international archéologique, sous le haut patronage du Gouvernement hellénique, M. le Ministre des Affaires étrangères m'a fait part de l'intérêt attaché par le Comité organisateur à la participation des Sociétés savantes françaises.

» Cette manifestation de l'estime où sont tenus par les savants étrangers vos travaux et ceux de vos confrères m'est particulièrement agréable, et je m'empresse de vous transmettre ce vœu. Je n'insisterai pas sur l'intérêt que ne manqueront pas de présenter les travaux de ce Congrès; le choix de la ville d'Athènes et la présence du Directeur de l'École française d'Athènes et des Directeurs des autres Instituts étrangers au sein du Comité organisateur, en sont le plus sûr garant. J'attacherais personnellement du prix à ce que la science française fût brillamment représentée à cette solennité scientifique. Il serait désirable, à cet effet, qu'une entente intervînt entre les différentes Sociétés savantes pour l'organisation en commun de leur participation au Congrès. Vous jugerez sans doute utile de porter, dès maintenant, cette information à la connaissance de vos collègues, et de recueillir leur avis sur les moyens les plus propres à établir une entente. Le prochain Congrès des Sociétés savantes qui s'ouvrira à Paris, le 5 avril 1904, offrira aux délégués de ces associations une occasion d'échanger des vues à ce sujet, et d'élaborer les mesures nécessaires pour atteindre le but proposé.

» Dans le cas où vous désireriez connaître les conditions de participation au Congrès d'Athènes, ainsi que le programme provisoire de ses travaux, je ne puis que vous engager à vous adresser directement à la « Commission du Congrès archéologique international » au siège de la « Société archéologique », à Athènes, 20, rue de l'Université.

» Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

» Pour le Ministre et par autorisation :

» *Le Directeur de l'Enseignement supérieur,*

» BAYET. »

M. le secrétaire est chargé, en suite de cette communication, de demander ces conditions et ce programme.

La SOCIÉTÉ D'ETUDES PROVENÇALES sollicite de la Compagnie l'échange des publications, qui est accordé.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre datée de Bordeaux, le 5 courant, et adressée par M. Louis Constantin, publiciste. Il se recommande de son père, ex-conservateur des hypothèques de Nîmes, pour solliciter l'acceptation par l'Académie d'un sonnet dont il est l'auteur et « qui, d'ailleurs, concerne cette » région et vise un peu à l'harmonie imitative » de la magnifique nature qui y règne, en- » chanteresse s'il en fut. » Cette joie ne sau- » rait être refusée à « un malheureux et un » malade. . » Voici donc ce sonnet.

*A l'Académie Nimoise.*

### LE PONT DU GARD

Conservation des hypothèques.

*Nîmes, 2 mai 1894.*

De la cime d'un mont à l'autre — un pont jeté :  
Mais un pont gigantesque — évoquant la mémoire

De l'époque romaine — et plein de majesté —  
Dont les siècles jaloux ont respecté la gloire !

Il paraît !...

Et — soudain — l'on sent l'immensité  
D'un travail surhumain : et l'on a peine à croire  
Que de mortelles mains — jouets de vanité —  
Aient pu — sur la matière — avoir telle victoire !

Tel est le Pont du Gard : près de Nimes, là Reine,  
Il est Roi, ce géant immuable et hautain,  
Dont la tête est aux monts — et la base à la plaine.

O masse de granit — grandiose et sereine —  
Je te salue : Et ne suis — près de toi — qu'un nain  
Microscopique — aux pieds d'un titanesque chêne !

Hôpital Saint-André.

Bordeaux, 4 février 1904.

La parole est donnée à M. *le secrétaire*  
pour son rapport sur les diverses commissions  
qui se sont réunies, le samedi 13 février, à  
quatre heures de relevée.

A celle des FINANCES étaient présents : MM.  
*Enjalbert, Clauzel, Daudet, Bruneton, mem-*  
*bres du bureau, avec MM. Clavel, le général*  
*Bertrand et Lavergne, délégués.*

M. *Bruneton, trésorier*, a donné lecture du  
résumé suivant de ses comptes, qui avait été  
antérieurement déposé avec pièces à l'appui :

« MESSIEURS,

» J'ai l'honneur de vous soumettre le relevé  
des comptes et l'exposé de la situation finan-  
cière de la Compagnie pendant l'exercice de  
1903.

» Ce compte rendu sera divisé en cinq cha-  
pitres suivant l'usage adopté.

*Compte ordinaire :*

Les recettes se sont élevées à... fr.	2 864 65
Les dépenses ont atteint.....	2.183 20
Laisant un excédent de.. fr.	<u>681 45</u>

*Détail des recettes :*

Solde du compte précédent :	
En caisse chez le trésorier	237 35
Compte courant Arnaud et Cie.....	1.950 65
	} 2.188 »
35 cotisations de membres résidants (244 jetons, 122 fr.).....	928 »
22 cotisations de membres non rési- dants.....	330 »
35 cotisations de correspondants. .	350 »
2 Diplômes.....	20 »
Subvention du Conseil général....	600 »
Subvention du Conseil municipal..	500 »
Remboursement par la Mairie des médaillles accordées aux dona- teurs aux Musées.....	70 25
Vente de volumes de <i>Mémoires</i> ....	29 »
Intérêts du compte courant Arnaud et Cie.....	37 40
Total des recettes..... fr.	<u>5.052 65</u>

*Détail des dépenses :*

Compte de Gervais, concierge.. fr.	225 55
» Coste, horloger....	10 »
» Chautard (convocations)	40 »
» Bonnet (bibliothèque)..	170 75
» Margraf, relieur....	33 50
» Bernard (phototypie) ..	80 »
» Philippon, relieur.....	66 »
» Chastanier, imprimeur.	961 25
» <i>La Laborieuse</i> (photo- typie).....	21 75
» Bergeret (phototypie). .	20 55
Abonnement aux <i>Annales du Midi</i> (1902 et 1903).....	24 »
Abonnement à la <i>Revue du Midi</i> (1903).....	10 »
Frais occasionnés par la séance pu- blique.....	52 95
A reporter.....	<u>1.716 30</u>

	<i>Report</i> .....	4.716 30
Frais divers remboursés à M. Clauzel ..	.....	20 »
Souscription au monument Bigot..	.....	100 »
Prix donnés au concours .....	.....	300 »
Frais d'encaissements et timbres...	.....	46 90
		<hr/>
		2.183 20
Solde du compte courant de MM. Arnaud et Cie.....	.....	2.226 80
En caisse chez le Trésorier.....	.....	642 65
		<hr/>
Total des dépenses.....	.....	<u>5.052 65</u>

L'excédent des recettes est représenté par :

Compte courant de MM. Arnaud et Cie. ....	276 45	}	684 45
En caisse chez le trésorier..	405 30		

» Cet excédent provient de la diminution des frais d'impression du volume des *Mémoires*, plus restreint que ceux des années précédentes

#### COMPTE DES JETONS

» Jetons argent *Æ* : solde ancien 22 ; rentrés 5 ; distribués 18 ; solde nouveau 9.

» Jetons argent pour concours : solde ancien 24 ; distribués 21 ; solde nouveau 3.

» Jetons bronze pour concours : 42, comme au précédent exercice.

» Jetons bronze : solde ancien 25 ; rentrés 199 ; échangés 165 ; distribués en séance 303 ; en commission 28 ; solde nouveau 21.

#### *Compte de réserve.*

» Ce compte est passé de 2.837 fr. 60 à 2.917 fr. 60 en augmentation de 80 fr. montant de l'encaissement de la Rente russe 4 o/o 1880.

#### *Fondation Maumenet.*

» Ce compte possède à son actif un capital de 93.515 fr. 30 représenté par 2.758 fr. rente 3 o/o.

» Par suite de la conversion des titres de rente 3 1/2 en rente 3 0/0 il n'a été encaissé cette année que 2.488 fr. 40 ; vous avez accordé neuf bourses auxquelles ont été versés 2.500 fr.

» Il reste un report à nouveau de 2.072 fr. 70 dont vous pouvez disposer avec le revenu normal de 2.758 francs.

*Fondation Jules Salles.*

» Cette fondation possède un titre de rente 3 0/0 de 300 fr. ayant employé un capital de 10.138 fr. 05 ; les revenus accumulés s'élèvent à 525 francs.

» Je dois rappeler, en terminant cet exposé, que M. Bellot, notaire, n'a pas encore remis l'arrêté de compte définitif de la succession Maumenet.

» J'ai l'honneur de déposer sur le bureau toutes les pièces justificatives de la comptabilité et de solliciter l'approbation de ces comptes »

Après diverses observations, les comptes sont approuvés à l'unanimité, moins la voix du *trésorier*, qui s'abstient pour obéir aux prescriptions de l'article 40 du règlement. Des remerciements sont en même temps votés à M. *Bruneton*.

Dans la commission de *publication* se trouvaient, outre les membres précités du bureau, MM. *Maurin* et de *Balincourt*. Les matières qui doivent composer le volume des *Mémoires de 1903* ont été arrêtées et désignées de la manière suivante qui est ratifiée par la Compagnie.

PIÈCES LIMINAIRES.

Une idylle, discours d'ouverture, par M. *E. Benoît-Germain*, président.

Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1902, par M. *Alexandre Ducros*, président sortant.

Concours et legs, par M. *Paul Clauzel*, secrétaire perpétuel.

A Bigot, poète languedocien. — Préhistoire, Nature. — La mort d'Ethel. — Pauvreté et richesse, par M. *Raymond Février*, membre non résidant.

La china et sis cadel, par M. *Jules Gal*, membre résidant.

#### Inauguration du monument Bigot.

Un essai de décentralisation littéraire, par M. *l'abbé Cl. Delfour*, membre résidant.

*Cérémonie à la Fontaine, le 26 juillet 1903.*

Discour patois prounounça ou noum dou Coumita, per M. *Emile Reinaud*, membre résidant.

Discours de M. *Paut-Jaumeton*, premier adjoint faisant fonctions de maire.

Discours de M. *E. Benoît-Germain*, président de l'Académie de Nîmes.

Poésie de M. *Louis Bard*, félibre, mestre en gai-sabé.

A Bigot, par M. *Albert Roux*, correspondant de l'Académie de Nîmes.

Discours de M. *Gaston Doumergue*, ministre des Colonies.

#### HISTOIRE. — BIBLIOGRAPHIE.

Deux livres de raison du XV<sup>e</sup> siècle. — Les Merles de Beauchamps, par M. *le comte E. de Balincourt*, membre résidant.

Les suites d'un miracle à Saint-Gilles (1515-1516), par M. *Ed. Bondurand*, membre résidant.

Bibliographie du département du Gard, par M. *Joseph Simon*, membre résidant.

Note sur l'organisation et la conduite des convois dans la région saharienne, par M. *N.-J. Robin*, membre résidant.

Journal d'un chanoine au diocèse de Cavail-  
lon (1664-1684), par M. *Michel Jouve*, membre résidant.

ANNEXE.

Histoire des grands prieurs et du prieuré de Saint Gilles, par Jean Raybaud, avocat et archivaire de ce prieuré, publiée par M. l'abbé C. Nicolas, membre non résidant.

La Commission du *Concours de 1903* (poésie) sera réunie quand les membres qui la composent auront pris connaissance des envois qui leur sont soumis.

Pour le *legs Jules Salles*, s'étaient joints aux membres sus-désignés du bureau, MM. *Jouve* et *Nadal*.

La commission a ratifié une décision de l'année dernière d'après laquelle la première attribution des arrérages disponibles de ce legs serait faite officiellement, dans la séance publique annuelle de 1904.

Après un échange de vues sur le mode d'attribution et sur les concurrents dignes d'être choisis, la commission a résolu de consulter la Compagnie pour former la liste définitive des candidats et préparer l'élection du bénéficiaire.

Passant aux lectures, on entend celle de M. *Clavel* sur *Les plaidoyers civils de Démosthène*.

« M. Clavel a entendu dire que, « si les grands orateurs de l'antiquité vivaient de nos jours, ils seraient de piètres avocats. » Il discute et combat cette appréciation.

» Si l'on prétend que leurs plaidoyers seraient mal accueillis de nos jours, ceux de Cicéron lui-même, prononcés tels qu'ils ont été écrits, dans un milieu si différent du notre, on a raison. Mais si Cicéron avait vécu de nos jours, élevé dans nos lycées, ayant suivi nos cours de philosophie, de littérature, de droit, appelé à parler non au Forum, mais devant un petit nombre de magistrats attentifs, éclairés, ne serait-il pas, grâce aussi à son travail infatigable, à ses merveilleuses facultés, un grand avocat ?

» Il en est un du moins, Démosthène, dont les plaidoyers civils, après la suppression de quelques formules particulières à son temps, et le changement de quelques mots, résisteraient à cette épreuve et sont encore des modèles.

» A l'appui de cette appréciation, il analyse et examine l'un de ses plaidoyers ; il en montre, par des citations, la belle ordonnance, le sentiment des proportions, cette simplicité, cette absence de déclamation, cette vigueur d'argumentation, cette clarté du style qui sont les qualités maîtresses, nécessaires de l'orateur judiciaire,

» Démosthène ne se borne pas à la lecture du texte des lois dont il demande l'application, il les commente, il en fait ressortir la sagesse et l'utilité. Il va même au-devant des objections qu'il prévoit et les réfute.

» M. Clavel termine en expliquant pourquoi les plaidoyers de Démosthène n'ont presque pas vieilli.

» Pendant longtemps, en Grèce, à Athènes surtout, les plaidoyers, d'abord, puis tout au moins les exordes et les péroraisons furent interdits. Le législateur craignait que les orateurs voulussent éblouir, troubler ou séduire les juges ; il voulait qu'on s'efforçât de les convaincre.

» Il n'en était plus tout à fait de même au temps de Démosthène, mais la puissance des traditions, le génie grec, fait d'ordre et de mesure, avait conservé quelque chose des anciennes institutions. Ainsi les parties ne pouvaient pas avoir d'avocats, elles devaient se défendre elles-mêmes, ou faire lire leur défense soit par un ami, soit par un orateur, appelé « logographe », qui en était l'auteur.

» Les plaidoyers préparés dans le silence du cabinet, loin des excitations d'un débat public, évitaient les digressions oiseuses, l'emphase, la déclamation.

» Sans doute, tous les logographes contemporains de Démosthène et surtout les ora-

teurs qui suivirent n'observaient pas cette mesure, parce que le caractère national et les mœurs se modifièrent sous l'influence des Sophistes et d'une démocratie envahissante dont le goût n'était plus aussi sûr. Les orateurs s'adressant, en effet, à des juges nombreux, à un auditoire composé de petits marchands, d'artisans, de gens de mer, que les vivacités de la lutte devaient amuser, poussaient la logique jusqu'à la subtilité, et l'apostrophe jusqu'à l'invective, défauts qui se perpétuèrent jusqu'au moyen-âge et plus tard encore.

» Le plaidoyer de Démosthène n'est exempt ni d'apostrophe ni d'ironie, — nos contemporains ne s'en privent pas toujours, — mais il les emploie sans excès, et seulement lorsqu'il réfute des arguments ou répond à des griefs qui lui paraissent indignes d'un débat public et prolongé.

» Ce plaidoyer n'a donc pas beaucoup vieilli aux yeux de ceux qui ont suivi l'évolution de la plaidoirie en France, car la plaidoirie fait aussi son évolution.

• Les meilleurs avocats de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du commencement du XIX<sup>e</sup> avaient rompu avec le pédantisme agaçant, la faconde intarissable, et souvent burlesque, et le mauvais goût des siècles précédents ; il leur restait cependant une certaine pompe ; ils s'abandonnaient plus ou moins au pathétique, à la sensibilité ambiante.

» Depuis lors, à mesure que le temps a fait son œuvre, que les lois ont été codifiées, que la jurisprudence s'est formée, que le nombre des affaires a augmenté, avec quelquefois l'impatience des juges, la plaidoirie doit être plus courte, dire tout ce qu'il faut, — pas davantage, se dérouler rapidement, prenant en quelque sorte la vive et libre allure de la conversation.

» Tels sont les plaidoyers de Démosthène ; l'orateur ne s'y montre pas, ne plaide pas pour la galerie, ou pour lui-même ; les intérêts de la partie sont seuls en cause.

» Les jeunes avocats de nos jours peuvent sans doute prendre pour modèles leurs grands confrères contemporains, mais ils doivent aussi étudier — ce ne sera pas sans profit — les plaidoyers de Démosthène; cette étude ne les empêchera pas, d'ailleurs, de s'élever à l'éloquence quand la cause le comportera. »

L'ordre du jour ne pouvant être épuisé, la suite en est remise à une date ultérieure, et la séance est levée.

---

*Séance du 27 février 1904.*

---

Présents : MM. Enjalbert, *président* ; Deloche, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Maurin, comte de Balincourt, marquis de Valfons, Benoît-Germain, Bruneton, Reinaud, Daudet, Maruéjol, Delamare, général Bertrand, Lavergne, Jouve, Nadal, colonel Robin, Gal, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 20 février est lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes, qui sont arrivées depuis cette date.

*Il* informe l'Académie que M. *Gabriel Ferrier*, *membre honoraire*, vient d'être nommé professeur chef d'atelier (peinture) à l'École des Beaux-Arts, en remplacement du maître Gérôme, décédé.

M. Dubois, directeur de l'École des Beaux-Arts, rapporte la presse, a conduit, hier matin, écrit un journal parisien du samedi 20 février 1904, M. *Gabriel Ferrier* dans l'atelier de ses nouveaux élèves, qui l'ont salué de leurs applaudissements. M. *Gabriel Ferrier* les a vivement remerciés de leur bienveillant accueil.

M. *Gabriel Ferrier* prendra, dans quelques jours, possession de son nouveau poste, avant de repartir pour Rome terminer le portrait du Pape, auquel il travaille depuis quelque temps.

M. *Gabriel Ferrier*, officier de la Légion d'honneur, est prix de Rome ; il a obtenu la

première médaille d'honneur, il y a quelque temps.

En dehors des professeurs, il n'y a, aux Beaux-Arts, que trois chefs d'ateliers : MM. Bonnat, Cormon et *Gabriel Ferrier*.

L'Académie se glorifie des succès et de l'honneur d'un de ses membres et indique qu'il en sera fait mention au procès-verbal.

M. *le secrétaire* fait part de la récente nomination de M. *le chanoine François Durand*, *membre résidant et bibliothécaire-archiviste*, en qualité d'*aumônier du Lycée de Nîmes*, en remplacement de M. *le chanoine Julien*, autre *membre résidant*, démissionnaire de ces fonctions.

M. *le président* rend compte, à la satisfaction de ses confrères, des démarches qu'il a faites, en compagnie de M. *Maurin*, selon qu'ils en avaient été chargés, pour le cadeau à offrir à M. *Gaston Boissier*, à l'occasion de son cinquantenaire académique. (V. procès-verbal du 30 janvier dernier.) Ses explications écoutées avec intérêt, approbation est donnée au choix et à la commande du panneau de tapisserie chez MM. Saurel et Miaulet, fabricants de notre ville.

On entend ensuite la lecture annoncée de M. *Jouve*, qui termine son mémoire sur le *Journal d'un Chanoine au diocèse de Cavillon (1664-1684)*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Séance du 12 mars 1904.*

Présents : MM. Enjalbert, *président* ; Deloche, Bondurand, Simon, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Benoît-Germain, Reinaud, Daudet, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve, colonel Robin, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 27 février est lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes, arrivées dans la dernière quinzaine.

*Il* excuse M. Bruneton, *trésorier*, qu'un accident retient à Paris, où il s'était rendu pour les concours agricoles.

*Il* fait connaître le récent décès, à Lyon, de M. Alfred Léger, qui fut élu, le 29 juillet 1876, *correspondant* de la Compagnie, titre qu'il a conservé jusqu'à l'année 1898 inclusivement. M. Léger, ingénieur, était l'auteur de divers ouvrages spéciaux, notamment d'un ouvrage important sur *les travaux publics, les mines et la métallurgie au temps des Romains*.

M. *le secrétaire* a trouvé, dans une feuille locale, cet entrefilet consacré à un de nos nouveaux membres honoraires. Il se fait un plaisir de le signaler à ses confrères :

**VERS D'AMBASSADEUR.**

» L'ancien gouverneur de l'Algérie, à côté  
» de ses talents diplomatiques, possède un  
» certain talent littéraire.

» Le *Gil Blas* publie malicieusement quel-  
» ques vers de lui, quand il avait vingt ans,  
» qui ont, d'ailleurs, une sorte d'intérêt auto-  
» biographique.

Dieu qui fait les choses en maître,  
Au déclin de mai me fit naître,  
Vers l'époque où juin va paraître.

J'ai de ces deux mois emprunté  
Ma verdure, ma maturité,  
L'une au printemps, l'autre à l'été.

J'aime les femmes et les fleurs ;  
Mais mes sens resteront vainqueurs  
De leurs parfums, de leurs langueurs.

J'aime le plaisir, la science ;  
Je crois au bien, sans confiance ;  
J'ai l'instinct de l'expérience.

Mon âme a les aspects flottants  
Du crépuscule du printemps,  
Aube de l'été, par instants.

(*La Chronique mondaine*, samedi 12 mars 1904.)

M. le secrétaire donne connaissance des fragments suivants d'une lettre qu'il a reçue de M. Gaston Boissier. Il rappelle, en passant, que c'est en 1876 que notre illustre confrère est entré à l'Académie Française. Nos procès-verbaux de cette année conservent le souvenir de cet heureux événement et de l'échange, entre la Compagnie et le nouvel académicien, de nos félicitations et de ses remerciements.

« 9 mars (1904).

» CHER MONSIEUR,

» Je n'ai pas oublié la promesse que je vous  
» ai faite de venir vous faire une courte visite  
» vers Pâques. Je crois que je pourrais vous  
» arriver vers le vendredi 8 avril, pour rester  
» trois ou quatre jours avec vous. Voyez si ce  
» moment vous convient, et si l'on peut placer  
» à ce moment une réunion académique.

» J'écris à M. Reinaud dans le même sens ;  
» vous pourriez vous concerter avec lui. (1)  
» Soyez assez obligeant pour me faire savoir  
» ce que vous avez décidé tous les deux. Je  
» voudrais avoir le temps de préparer mon  
» voyage.  
» Agréez, cher Monsieur, l'expression de mes  
» sentiments les plus cordialement dévoués.

» G. BOISSIER. »

» Pourriez-vous me faire copier la liste des  
» membres de l'Académie de Nîmes, l'année  
» où j'y ai été admis, et me la faire envoyer ? »

M. le président donne lecture de son ALLOCUTION à M. Gaston Boissier, destinée à la séance organisée à l'occasion du cinquantième anniversaire académique de notre confrère et dont la date prochaine sera définitivement arrêtée d'accord avec lui, en conformité de sa lettre ci-dessus relatée. Cette harangue est très applaudie.

M. l'abbé Delfour communique, pour être produit à la même séance, sous le titre : *Un latin*, le premier jet d'une *Etude sur l'œuvre de M. Gaston Boissier*. Il se propose de le soumettre, avant la lecture publique, à celui qui en est le sujet.

En l'absence de M. Raymond Février, M. Gustave Fabre donne connaissance du dernier envoi poétique de ce membre non résidant. Ce sont des sonnets sous ces titres : *Les Cathédrales* (cinq pièces). — *L'Ermite*. — *Blondel de Nesle*. — *Le retour de la chasse*.

Enfin, M. Gustave Fabre lit encore la pièce de poésie patoise suivante adressée à la Compagnie par M. Albert Roux, correspondant.

(1) Pour l'inauguration projetée du MONUMENT JALABERT sous la présidence de M. Gaston Boissier.

TI POUTOUN.

A ROSA.

*En d'una poulida droleta de très an.*

Bêu enfantoun, bella drouleta...  
Quand te vese, angeloun d'amour!  
En toun foundau à coloureta,  
Voudrièi te poutouna toujours.  
Siès poulida coumma que siègue.  
Oï, as toujours bonna façoun.  
Siès adourabla quand te prègue  
De veni me faire un poutoun.

• • • • •  
Sus lou rebord de ti bouqueta,  
Sus ti gauta, din toun coutet,  
Sus lou revès de ti maneta,  
Pertout t'en fôu, moun agnelet...  
Te manjarièi coumma ta maire...

Talamen que soun goûtous!  
Rosa, vene, t'en vole faire  
Encara un espetaclous!  
Pièi anaras à ti jougaia.  
Babia que babiaras,  
A ta poupé, à ti terraia,  
A ti riban, à ti fatras.  
Aqui, parlejés miel qu'un libre,  
Et toun gaubi mereveious  
Es per ièu, poèta-félibre,  
Un poèma armounious.

Albert Roux.

*Saniha, lou 5 de mars dés-à-noù cent quatre.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est  
levée.

---

Séance du 26 mars 1904.

---

Présents : MM Enjalbert, *président* ; Bon-  
durand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre,  
Maurin, comte de Balincourt, marquis de Val-  
fons, Benoît-Germain, Reinaud, Allard, Dau-  
det, chanoine François Durand, Maruéjol,  
chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve,  
Nadal, colonel Robin, Gal, Dessaux, *membres*  
*résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 12 mars  
est lu et adopté.

M *le secrétaire* fait le dépôt des publica-  
tions périodiques arrivées durant la quinzaine  
dernière d'envoi des Sociétés correspondantes.

Il offre en hommage, au nom des auteurs,  
les brochures suivantes :

M. LE BARON DE RIVIÈRES : *Les grands ma-  
rins de l'Albigeois*.

FRANÇOIS BROC : *Ombre ou Lumière*, poème  
spiritualiste. — *L'Amour*, poème spiritualiste.  
— *Jésus et Copernic*, esquisse religieuse (pro-  
se). — *L'Ordre* (poésie). — *Science ou Reli-  
gion ?* Dilemme philosophique (prose).

M. *le président* rappelle le décès du *général*  
*Bertrand*. M. Henri-Casimir Bertrand, gé-  
néral de division du cadre de réserve, grand offi-  
cier de la Légion d'honneur, officier de l'Ins-  
truction publique, conseiller général du Gard,  
etc., etc., est décédé le 19 mars courant. Il  
était *membre résidant* de la Compagnie depuis  
le 6 juin 1896. M. *le président* dit que, à ses  
obsèques, qui ont été imposantes, le 21 de ce  
mois, ce sont fortuitement trois membres de  
l'Académie qui, après M. le général de division  
Peloux, ont, à des titres divers, loué le défunt  
sur sa tombe : MM. Maruéjol, au nom du

Conseil général du Gard; *Reinaud*, au nom de l'Académie de Nîmes; *de Balincourt*, au nom de la Société des anciens officiers. Avec beaucoup de vérité et d'éloquence, ils ont rendu hommage à la droiture, à l'élevation de caractère du défunt. *M. le président* s'associe aux éloges qui ont été adressés à ce noble cœur et à cette belle conscience. Il exprime ses regrets de n'avoir pu assister au convoi funèbre, appelé, le même jour, au dehors, pour remplir un pareil devoir de son ministère.

*Il* propose de suspendre, pendant quelques instants, la séance en signe de deuil, les nécessités du programme ne permettant pas de la lever définitivement. Ce qui est fait immédiatement.

La séance ayant été reprise après quelques instants de suspension, *M. le secrétaire* est heureux d'annoncer que *M. Bruneton*, trésorier, retenu pendant quelques semaines à Paris par un douloureux accident, a pu rentrer ce matin à Nîmes. Il a eu le plaisir de le voir dans la journée. On souhaite et on espère qu'il pourra bientôt reprendre sa place parmi ses confrères.

*M. le secrétaire* rapporte qu'il s'est entretenu avec *M. le trésorier* de la situation financière de la Compagnie, au point de vue surtout de la sympathie à témoigner en faveur de *Charles Jalabert* et de sa famille au moyen d'une souscription au profit de son monument. En conséquence et à suite des indications fournies à ce sujet, l'Académie vote dans ce but une somme de 50 francs.

*M. le secrétaire* communique une lettre que *M. Gaston Boissier* lui a adressée, de Paris, le 19 mars courant.

» MON CHER SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

» Je suis confus de n'avoir pas répondu plus  
» tôt à votre lettre et de ne vous avoir pas  
» remercié de la papperasse que vous avez bien  
» voulu m'envoyer. J'ai été fort occupé ces  
» jours derniers. Nous avons eu la discussion

» du Collège de France (1), à laquelle j'ai pris  
» une part très active.....  
» Je voulais, en vous remerciant, vous dire  
» quelques mots de notre séance académique.  
» C'est mon opinion qu'elle doit être courte :  
» il me semble qu'elle ne devra pas dépasser  
» une heure un quart ou une heure et demie  
» tout au plus. Je ne garderai la parole que  
» vingt minutes, ou, tout au plus, une demi-  
» heure. Naturellement, il sera question de  
» moi, dans le discours — ou les discours —  
» qu'on m'adressera. Je pense que vous les  
» lirez avant la représentation. Je vous prie  
» d'en supprimer tous les éloges excessifs. Le  
» rôle de quelqu'un qui s'écoute louer est si  
» parfaitement ridicule que j'espère bien que  
» vous voudrez me l'épargner le plus qu'il sera  
» possible. Il me semble qu'à ce point de vue  
» la séance d'il y a six ou sept ans, qui fut  
» parfaite, peut servir de modèle. (2)

» Je n'ai aucune idée de ce que pourra être  
» l'inauguration du buste de *Jalabert*. Je ne  
» sais même pas en quel endroit il sera dressé.  
» Serai-je appelé à prendre la parole ? Est-ce  
» un discours qu'on attend ou quelques mots  
» improvisés ? Dans tous les cas, mon rôle est  
» d'être très court, et je m'en acquitterai très  
» consciencieusement : en toutes choses, je  
» suis pour la brièveté.

» Quand vous serez fixé, je vous serai bien  
» obligé de me dire ce qu'on a décidé.

» J'attends quelques jours de loisir pour  
» écrire quelques pages. Je compte parler de  
» mon séjour à Nîmes de 1847 à 1857, des ser-  
» vices que m'a rendus l'Académie de Nîmes  
» et comment elle m'a fortifié dans ma voca-  
» tion. Je souhaite que l'Académie soit satis-  
» faite de ce que j'aurai l'occasion de dire  
» d'elle, et qui est la parfaite vérité.

(1) Pour la désignation d'un professeur.

(2) V. *Bulletin*, année 1896, page 22, et *Mémoi-  
res*, année 1896, pages v à xiii.

» Excusez-moi de tous les ennuis que je  
» vous cause. On n'a pas tous les jours l'occa-  
» sion de fêter un académicien qui célèbre sa  
» cinquantaine. L'Académie Française y comp-  
» tait bien, à l'époque de Fontenelle ; mais il  
» est mort quinze jours trop tôt. Legouvé aussi  
» nous a échappé : il lui manquait trois ans.  
» Peut-être attendrez vous longtemps avant  
» que l'exemple que je donne soit imité.  
» Croyez, mon cher Secrétaire perpétuel, à  
» mes sentiments très cordialement dévoués.

» G. BOISSIER. »

M. le secrétaire fait part d'une circulaire, datée d'Avignon, le 15 mars 1904, avec laquelle l'ACADÉMIE DE VAUCLUSE adresse « le » programme des concours qu'elle a institués » pour le prochain centenaire (le 6<sup>e</sup>) de la » naissance de Pétrarque, qu'elle a décidé de » célébrer par des fêtes ».

M. le secrétaire dit qu'en exécution de la décision prise, le 20 février dernier, relativement à l'annonce du *Congrès international archéologique d'Athènes en 1905*, il a sollicité les renseignements souhaités. Il a reçu, en réponse, les documents suivants, qu'il dépose sur le bureau : 1<sup>o</sup> une circulaire datée d'Athènes, le 10 mars 1904, et émanant du *Comité de l'organisation du Congrès* ; 2<sup>o</sup> le *Règlement provisoire* de ce Congrès, qui sera tenu, en avril 1905, sous la présidence de S. A. R. LE PRINCE ROYAL DES HELLÈNES.

L'Académie s'occupe ensuite d'organiser le cinquantenaire académique de M. Gaston Boissier.

Il est décidé, sauf modifications, s'il est nécessaire, que la séance ouverte, que tiendra l'Académie à cette occasion, aura lieu, à la *Galerie Jules Salles*, dans le courant de l'après-midi du samedi 9 avril prochain.

L'inauguration du *Monument à Charles Jalabert* aurait lieu le dimanche matin 10, sous la présidence de M. Gaston Boissier.

Un banquet, enfin, lui serait offert par l'Académie, le lundi 11. Pour diverses convenances personnelles, ce banquet aurait lieu à onze heures du matin.

Un projet de programme pour la séance du 9 sera soumis à M. *Gaston Boissier* et arrêté avec lui.

Seraient invités au banquet, MM. le Préfet du Gard, le Maire de Nîmes et le Recteur de l'Académie de Montpellier, outre, bien évidemment, M. *Gaston Boissier*.

Sur son désir et celui de sa famille, le banquet serait réservé, en dehors des invités indiqués plus haut, aux membres de l'Académie, qui font partie de la Compagnie à divers titres, aux membres du *Comité Jalabert* et aux parents de M. *Gaston Boissier*.

La solution de toutes les questions relatives à ces fêtes et de tous les détails s'y rapportant est, en outre, remise à la décision du bureau, tels le règlement des toasts, celui des places au banquet, etc., etc.

M. *Reinaud* demande la parole pour soumettre à l'Académie un *Sonnet* en l'honneur de M. *Gaston Boissier*, qu'il destine à la séance du 9 avril. La pièce, fort applaudie, est unanimement approuvée pour être portée au programme.

M. *Enjalbert*, obligé de se retirer, en demande l'autorisation à ses confrères et en exprime ses regrets, priant les orateurs inscrits à l'ordre du jour d'agréer ses excuses pour son départ. Il cède son fauteuil à M. *Reinaud*, *vice-président*.

La parole est donnée à M. *Lavergne* pour la lecture de son mémoire sur *Le radium*.

M. *Gal* lui succède et dit sa fable patoise : *La Calandra et sis Auceloun*. C'est une imitation de celle de La Fontaine : *L'alouette et ses petits, avec le maître d'un champ*.

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est renvoyée à une date ultérieure, et la séance est levée.

Dans l'intervalle entre cette séance du 26 mars et la prochaine séance ouverte du 9 avril, M. le secrétaire perpétuel, qui avait sollicité de M. Gaston Boissier sa photographie comme modèle d'une phototypie à joindre, sous son autorisation, dans les *Mémoires*, à la publication des pièces produites à l'occasion de son cinquantenaire, a reçu la lettre dont suit le texte, ainsi qu'une autre du 1<sup>er</sup> avril également relatée ci-dessous.

ACADÉMIE FRANÇAISE

« 28 mars.

» MON CHER CONFRÈRE,

» Vous recevrez deux photographies, que je  
» mets à la poste en même temps que cette  
» lettre, et entre lesquelles vous vous décide-  
» rez. Je vous serais obligé de me permettre  
» de les reprendre, quand vous vous en serez  
» servi.

» Je viens d'achever d'écrire ma petite allo-  
» cution à l'Académie. Elle ne tiendra pas  
» vingt minutes. Je suis un peu honteux d'y  
» parler beaucoup de moi et de mes rapports  
» avec l'Académie de Nîmes. Mais j'ai l'occa-  
» sion de rappeler des souvenirs bien oubliés,  
» et qui, je le crois, ne sont pas sans quelque  
» intérêt.

» Je serai très aise, quand le plan et l'ordre  
» des cérémonies sera définitivement arrêté,  
» d'en être prévenu. Je vous arriverai certai-  
» nement le vendredi 8, à 10 heures du soir.  
» Mille amitiés.

» G. BOISSIER. »

---

« 1<sup>er</sup> avril.

» MON CHER CONFRÈRE,

» Je vous remercie des détails que vous me  
» donnez sur l'ordre et la marche des cérémo-  
» nies. Je tâcherai de vous voir le samedi ma-

» tin, pour que nous achevions de nous en-  
» tendre.

» Je vous arriverai avec ma fille, M<sup>me</sup> Cour-  
» baud. Son mari devait nous accompagner,  
» mais, comme son cours de la Sorbonne re-  
» prend le mardi, et qu'il fonctionne précisé-  
» ment dans la matinée, il est contraint de  
» rester à Paris.

» Je viens de recevoir une lettre de M. Cla-  
» vel, qui m'invite à l'inauguration du buste  
» de Jalabert. Evidemment il y aura quelques  
» mots à dire. Mais je promets d'être très  
» court.

» J'ai répondu à M. Clavel.

» Ainsi, mon cher confrère, à samedi pro-  
» chain.

» G. BOISSIER. »

» Je n'ai pas besoin de vous redire que tout  
» ce que vous avez arrêté me convient parfait-  
» tement et que j'accepte d'avance tous les  
» changements qu'il vous plaira d'y faire. »

*Séance ouverte du samedi 9 avril 1904*  
pour  
la célébration du cinquantenaire académique  
de M. GASTON BOISSIER,  
*membre honoraire.*

---

Présents : MM. Enjalbert, *président* ; abbé Ferry , Bondurand , Clavel , Simon, Mazel, Grotz, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, marquis de Valfons, Benoît-Germain, abbé Julien, Reinaud, Allard, Daudet, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve, colonel Robin, *membres résidents* ;

Goudard, Bruguier-Roure, Raymond Février, *membres non résidents* ;

GASTON BOISSIER, *membre honoraire* ;

Abbé Magnen, Paul Révoil, *membres honoraires* ;

Clauzel, *secrétaire perpétuel.*

Cette séance solennelle a été tenue exceptionnellement dans la *Galerie des Arts*, à 3 heures de l'après-midi, devant un auditoire empressé, nombreux et élégant.

M. *Clauzel, secrétaire perpétuel*, a donné lecture d'un résumé des procès-verbaux qui fixent la réunion de ce jour avec son programme et en font connaître l'objet particulier ainsi que le but spécial pour lesquels la Compagnie a décidé de lui donner une solennité particulière.

Le programme a été rempli comme il avait été préparé et fixé d'accord avec M. *Gaston Boissier.*

M. *Enjalbert, président*, a adressé à M. *Gas-*

*ton Boissier* une *Allocution* de compliments et de félicitations.

M. *Gaston Boissier* a remercié en faisant « connaître la place que cet événement (son « entrée dans la Compagnie) a tenu dans sa « vie ».

M. *Reinaud* a lu son *Sonnet: Nimes-Rome*, en l'honneur de M. *Gaston Boissier*.

M. *l'abbé Delfour*, dans une étude : *Un latin*, a analysé et loué l'œuvre du maître.

M. *l'abbé Magnen* a lu, enfin, sa poésie (patois de Nimes) : *Lou Capélan vanitous*.

Toutes ces pièces figureront dans le volume des *Mémoires* de la présente année.

A l'issue de la séance et dans un salon dépendant de la *Galerie Jules Salles*, hommage a été fait à M. *Gaston Boissier*, qui en a été très touché, d'un souvenir de cet heureux anniversaire, ainsi qu'il avait été arrêté dans la séance du 27 février dernier : une tapisserie de fabrication nimoise, reproduisant *L'Hiver*, de Memmling, avec cette inscription en bordure dans le bas de l'encadrement :

A GASTON BOISSIER L'ACADÉMIE DE NIMES  
1854 *Souvenir de son cinquantenaire* 1904

---

*Séance du 23 avril 1904.*

---

Présents: MM. Enjalbert, *président*; Bon-  
durand, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Mau-  
rin, comte de Balincourt, Reinaud, Delamare,  
Lavergne, Nadal, colonel Robin, Gal, *mem-  
bres résidants*; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance ouverte du 9  
avril est lu et adopté ainsi que celui du 26  
mars précédent.

M. le *secrétaire* fait le dépôt des publica-  
tions périodiques des Sociétés correspondantes,  
parvenues depuis cette dernière date.

M. le *secrétaire* communique la lettre que  
M. Gaston Boissier lui a écrite de Paris, le 20  
avril :

« MON CHER CONFRÈRE,

» Je vous renvoie le portrait (1) que vous  
» m'avez adressé. Il me semble très convena-  
» ble et je n'ai rien à dire à la petite inscrip-  
» tion qui l'accompagne.

» Nous sommes rentrés, ma fille et moi, en  
» fort bon état, et sous le charme du très  
» sympathique accueil que nous avons reçu  
» l'un et l'autre.

» Je vous prie de redire à l'Académie en  
» général et à chacun des membres qui m'ont  
» souhaité la bienvenue, à quel point j'ai été  
» touché de la manière dont j'ai été fêté par

(1) C'est le modèle de la planche qui ornera,  
dans les *Mémoires*, le souvenir des fêtes acadé-  
miques de M. Gaston Boissier, et dont l'épreuve  
lui a été soumise.

» tout le monde. C'est un très doux souvenir  
» qui ne sortira pas de ma mémoire pendant  
» le temps qui me reste à vivre.

» J'ai retrouvé, dès mon retour, un faix  
» d'occupations. J'ai à préparer la réception  
» de Bazin, qui a lieu dans huit jours. Les  
» demandes m'accablent, et je suis obligé  
» d'être féroce, ce qui n'est pas dans mon  
» caractère. Nous achevons d'arrêter la liste  
» de nos prix, *dura res*. Il faut subir les  
» sollicitations, les visites, les lettres, dorer la  
» pilule, résister aux prières. Voilà dix ans  
» que je fais ce métier. Je n'ai pas pu m'y  
» accoutumer encore.

» Recevez encore une fois, mon cher con-  
» frère, tous mes remerciements, et croyez à  
» mes sentiments bien cordialement dévoués.

« G. BOISSIER. »

M. le président apprend le décès, survenu, à Nîmes, le mardi 12 avril courant, de *Made-  
moiselle Madeleine Durand*, tante de M. le  
*chanoine François Durand, bibliothécaire-  
archiviste*. Il demande que les condoléances  
de la Compagnie soient consignées au procès-  
verbal.

M. le secrétaire donne connaissance d'une  
lettre de M. l'abbé *Requin, correspondant*, à  
Avignon, en date du 5 de ce mois. Elle répond  
à sa demande du manuscrit de M. *Gustave  
Bayle, décédé, correspondant* également, à  
Avignon. Ce manuscrit, sous le titre : *Notes  
historiques et généalogiques sur la famille  
de Froment, d'Uzès*, avait été lu dans la  
séance du 1<sup>er</sup> février 1902. Il était destiné à  
être inséré dans nos *Mémoires*. Il ne se re-  
trouve malheureusement pas. La famille du  
défunt ne le possède pas, non plus que M. l'ab-  
bé Requin, qui est devenu détenteur de la  
plupart des livres et papiers de M. *Gustave  
Bayle*.

M. le secrétaire communique une invitation  
de l'*Académie de Vaucluse* (20 avril 1904) à  
assister aux fêtes littéraires, qui auront lieu à

Vaucluse et à Avignon, les 16 et 17 juillet prochain, pour commémorer le 6<sup>e</sup> centenaire de la naissance de Pétrarque. MM. *Clavel* et *Maurin* entre autres espèrent pouvoir accepter la délégation de la Compagnie pour la représenter en cette occasion.

M. *le secrétaire* annonce que M. *Lange*, à qui une bourse de 200 fr. a été octroyée sur le *legs Maumenet*, pour l'année 1904, à condition qu'il serait admis à l'*Ecole des Arts décoratifs*, y a été reçu à la fin du mois de mars dernier.

M. *le secrétaire* avise qu'un règlement définitif vient d'avoir lieu avec l'enregistrement au sujet d'un trop perçu par cette administration pour les droits de mutation sur le *legs Sabatier*,

*Il* ajoute qu'à cause du grand nombre de personnes intéressées dans cette succession la liquidation en est entravée et qu'elle ne pourra être parfaite que dans un temps encore incertain mais certainement éloigné, malgré toutes ses diligences personnelles.

M. *le président*, après quelques observations au sujet de la prochaine séance publique annuelle, propose de la fixer au jeudi soir 19 mai, avec cette indication qu'avec l'autorisation de la municipalité elle serait tenue au foyer du Grand-Théâtre. La *Galerie Salles*, servant actuellement de musée, n'a été accordée que très exceptionnellement pour la séance ouverte de M. *Gaston Boissier* et pour une réunion de jour. L'Académie adopte ces avis et l'aperçu du programme que lui donne M. *le président*.

De la séance du mardi 5 avril courant (vingt-huitième session des Délégués des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Paris) le procès-verbal, publié par le *Journal officiel*, porte :

« L'ordre du jour appelle la lecture de M. *Clauzel (Paul)*, correspondant du Comité à Nîmes, sur *Pierre-Martin Barat*, peintre du dix-huitième siècle. Ce peintre a laissé le portrait d'un secrétaire perpétuel de l'Acadé-

mie de Nîmes. Le portrait est de bon style. On peut supposer que Barat ne s'en est pas tenu là, et il était juste d'appeler l'attention des chercheurs sur Barat. C'est là le plus sûr moyen d'aider à la découverte de ses ouvrages. »

L'étude consacrée par notre *secrétaire perpétuel* à ce peintre a pour occasion et pour point de départ le *Portrait de Séguier à l'Académie* dont il s'est plusieurs fois occupé. (V *Bulletin* de 1900, page 95.)

Puis, au cours du Rapport général, publié à l'*Officiel* du 9 avril, M. Henry Jouin, secrétaire-rapporteur du Comité, s'est exprimé en ces termes :

« Vous connaissez l'histoire du dessinateur John Davidson. Cet homme habile fut accusé d'avoir fabriqué des banknotes de cinq livres. Et le magistrat qui l'interrogeait lui ayant dit : « Comment se fait-il qu'avec votre talent, » au lieu de vous amuser à faire des banknotes de cinq livres, vous n'en ayez pas plutôt » imité de dix ou vingt livres sterling ? » Davidson de répondre sans sourciller : « Que » voulez-vous, Votre Honneur, ce n'est pas » l'envie qui m'en a manqué..., mais je n'avais » pas de modèle ! » Ce n'est qu'un modèle de haute stature qui aura fait défaut à M. *Paul Clauzel*, correspondant du Comité à Nîmes, pour qu'il vous présentât une étude plus importante. Le peintre dont il vous a parlé, *Pierre-Martin Barat*, né à Lyon, fixé à Nîmes, n'est connu que par le portrait du secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes, *Jean-François Séguier*. Nous avons ouvert, avant de lire M. Clauzel, le livre excellent de Natalis Rondot, *les peintres lyonnais du quatorzième au dix-huitième siècle*. Rondot n'a pas cité Barat. Cette omission nous mit en défiance. Nous primes connaissance du travail de M. Clauzel. Dans son domaine limité, c'est une notice sans lacunes. Mais le portrait de Séguier en fait l'attrait et l'utilité. Ce portrait n'est pas banal. Il a le mérite d'être personnel,

et, n'est-il pas vrai, un « secrétaire perpétuel » a quelque droit à ce qu'on parle de lui, même lorsqu'il a cessé de vivre. M. Clauzel était donc fondé à vous entretenir de son devancier, et de la toile dans laquelle il se survit. »

On arrive aux lectures portées à l'ordre du jour.

En l'absence de M. l'abbé Bascoul, M. Maurin donne connaissance de son manuscrit ayant pour titre et pour sujet: *Un étudiant français en Allemagne*.

L'heure avancée n'a pas permis d'épuiser l'ordre du jour, dont la suite a été renvoyée à une réunion ultérieure.

La séance est levée.

*Séance du 7 mai 1904.*

---

Présents : MM. Enjalbert, *président*; Bon-durand, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, marquis de Valfons, Benoît-Germain, Reinaud, Daudet, abbé François Durand, Maruéjol, abbé Delfour, colonel Robin, Gal, *membres résidants*; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès verbal de la séance du 23 avril est lu et adopté.

M. *le secrétaire* fait le dépôt des publications périodiques des Sociétés correspondantes, arrivées dans la quinzaine dernière.

*Il* fait hommage, au nom des auteurs, des ouvrages suivants :

ABBÉ ERNEST DURAND : *Notice biographique sur Antoine Deparcieux (1703-1768)*.

CAZALIS DE FONDOUCE : *Les Cromlechs de la Can de Ceyrac*.

ALBERT HUGUES : *De l'adoption des œufs étrangers chez les oiseaux*.

EMILE BONNET : *Des variations de valeur de la monnaie melgorienne*.

Distribution est faite aux membres présents du *Bulletin de 1903*.

M. *le secrétaire* dépose les programmes des concours ouverts pour l'année 1904 par la SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE.

M. *le secrétaire* communique la circulaire, datée de Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1904, par laquelle la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE, en adressant un exemplaire du programme du Congrès Archéologique qui sera tenu au Puy (Haute-Loire), du 21 au 28 juin, invite aux

réunions de ce Congrès (soixante et onzième session — 1904).

M. *le secrétaire* indique que, selon la promesse qu'il en a faite, lors de sa récente venue à Nîmes, M. *Gaston Boissier* a fait parvenir son portrait peint par Jourdan, qu'il offre à la ville. Cette toile est installée au musée provisoire de la *Galerie Jules Salles*, où l'on est heureux de trouver la vive et sympathique physionomie de notre illustre compatriote.

Sur la demande de M. *le secrétaire perpétuel*, après consultation et avis de M. *le trésorier*, absent pour cause de maladie, l'Académie vote une souscription de 50 fr. (cinquante francs) pour le *monument Henri Révoil*.

M. *le président* dit que, durant les commissions tenues, le 4 mai courant, nous avons reçu la visite de M. *le comte de Miribel*, *président de l'ACADÉMIE DELPHINALE*. Il venait préparer pour sa Compagnie un voyage dans notre région. On a pensé que l'ACADÉMIE DE NÎMES serait heureuse de recevoir ses confrères de l'ACADÉMIE DE GRENOBLE. Le bureau a proposé d'inviter les membres de l'ACADÉMIE DELPHINALE à un punch, qui serait donné, le dimanche 29 de ce mois, à 8 heures et demie du soir, dans une salle de la mairie, si la municipalité le permet. Cette proposition, déjà acceptée, en principe, du reste, par M. *le comte de Miribel*, est unanimement adoptée par la Compagnie, qui charge son *secrétaire perpétuel* de la transmettre officiellement à l'ACADÉMIE DELPHINALE, et son bureau de prendre toutes les dispositions utiles en vue de cette réunion.

Sur le rapport fait par MM. *Reinaud* et *Clauzel*, au nom des commissions compétentes, qui ont délibéré et statué le mercredi 4 mai courant, à 4 heures de relevée, où étaient présents :

Pour le CONCOURS : MM. *Enjalbert*, *Reinaud*, *Clauzel*, *Daudet*, *abbé François Durand*, *Gustave Fabre*, *Benoît-Germain* ;

Pour l'attribution du PRIX JULES SALLES :

MM. *Enjalbert, Reinaud, Clauzel, Daudet, abbé François Durand, Maurin*;

Est adopté le sujet suivant, pour le *Concours de l'année 1905: Nouvelle en prose de 300 lignes au maximum*;

Est désigné comme lauréat du *Prix Jules Salles M. Henri Calvet, statuaire*.

On passe aux lectures annoncées.

M. *Enjalbert* donne connaissance de l'*Allocation* qu'il a préparée en vue de la prochaine séance publique : *De la Misanthropie à propos du « Misanthrope »*.

M. *Benoît-Germain*, président sortant, communique son *Compte rendu des travaux de l'année écoulée*.

M. *Reinaud* lit, enfin, son *Rapport sur le concours de poésie de 1903*, dont les conclusions sont unanimement approuvées.

Ces diverses lectures sont fort applaudies et, par conséquent, agréées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

*Séance publique du 19 mai 1904.*

---

Cette séance a été tenue, ainsi qu'il avait été décidé, sous le bon plaisir de la municipalité, dans le foyer du Grand-Théâtre, le jeudi 19 mai, à huit heures et demie du soir.

Étaient présents : MM. Enjalbert, *président*; Bondurand, Simon, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, marquis de Valfons, Benoît-Germain, Reinaud, Allard, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve, Nadal, colonel Robin, Gal, *membres résidents*; Raymond Février, *membre non résident*; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

M. le *Préfet du Gard* et M. le *Maire de Nîmes*, empêchés par les devoirs de leurs fonctions, ont écrit pour exprimer leurs regrets et faire agréer leurs excuses.

Les lectures ont été produites et le programme a été rempli conformément aux décisions prises à ce sujet.

M. *Enjalbert, président*, a traité *De la misanthropie à propos du « Misanthrope »*.

M. *Benoît-Germain, président en 1903*, a fourni le *Compte rendu des travaux de l'Académie pendant cette année*.

M. *Reinaud* a fait le *Rapport sur le concours de poésie de 1903*. Il a proclamé les noms des trois concurrents à chacun desquels a été accordée une mention honorable avec une prime de 100 francs :

1° Mme *E. Chaulan - Bonestève* (Nissan, Hérault);

2° M. *Henry Bauquier* (Nîmes);

3° Mme *Marthe Boucoiran-Dubos* (Saint-Geniès-de-Malgoirès, Gard).

M. *Reinaud* a annoncé les programmes des concours ouverts pour 1904 et 1905.

M. *P. Clauzel*, secrétaire perpétuel, a donné des renseignements sur les *Legs et Pupilles*, et proclamé *Lauréat du Prix Jules Salles M. Henri Calvet*, statuaire.

*Distribution* a été faite ensuite de récompenses aux donateurs d'objets aux musées, suivant la liste ci-dessous :

DONATEURS AU MUSÉE LAPIDAIRE

*Médailles d'argent*

M. Alcide-Joseph Tournier.  
M<sup>me</sup> veuve Gaston Broussous.  
M. Auguste-François Jacob.  
M. Clovis Gabourdès.

DONATEURS AU CABINET DES MÉDAILLES

*Médailles de vermeil*

M<sup>m</sup>° Frédéric Thompson (de New-York).  
M. Isaac Bessis (avenue de Paris, Tunis).  
Sa Majesté Victor Emmanuel III, roi d'Italie.  
M. Félicien Allard, architecte, rue du Grand-Couvent, 2, Nîmes.

*Médailles d'argent*

M. Hubert Congrève Southbank Moor N<sup>r</sup> Warrington (Angleterre).  
M<sup>lle</sup> Daisy M. Orleman (docteur en médecine, à New-York).  
M<sup>rs</sup> H. Julius Smith, de New-Jersey (Etats-Unis).

*Remerciements*

MM. le comte de Régis (Nîmes).  
Frédéric Mistral (Maillane — Bouches-du-Rhône).  
Guillaume Guien (brigadier au 19<sup>e</sup> d'artillerie, à Nîmes).  
Léon Bouet (cité Trévise, 16 bis, Paris).

MM. Léonce Galdy-Masse (de Caveirac - Gard).  
Bender (rue Pasquier, 17, à Paris).  
Boucoiran (Nimes).  
Vincent Bonnet (Nimes).  
Société Anonyme des Eaux Minérales d'Evian.  
MM. l'abbé Fayard (curé de Carnac).  
Emile Dalgue (conducteur des ponts-et-  
chaussées, à Beaucaire).  
Mgr Emmanuel Frutière (Nimes).  
M. Guiraud frère jeune (Nimes).

M. *Raymond Février* a lu trois sonnets :  
(a) *Les Cathédrales. II.* — (b) *L'Ermite.* — (c)  
*Le retour de la chasse.*

M. *Jules Gal*, enfin, selon la tradition, a  
clôturé la séance par sa *fable patoise* : *La*  
*Calandra et sis Auceloun* (imitation de  
*L'Alouette et ses petits, avec le maître d'un*  
*champ*, de La Fontaine).

La séance a été ensuite levée.

Séance du 21 mai 1904.

---

Présents : MM. Enjalbert, *président* ; Bon-  
durand, Simon, Gustave Fabre, Maurin, mar-  
quis de Valfons, Benoît-Germain, Reinaud,  
Barral, Maruéjol, abbé Delfour, Lavergne,  
Nadal, colonel Robin, Dessaux, *membres*  
*résidants* ; abbé Magnen, *membre honoraire* ;  
Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Les procès-verbaux de la séance ordinaire  
du 7 mai et de la séance publique du 19 sont  
lus et adoptés.

M. *le secrétaire* dépose les publications  
périodes des Sociétés correspondantes, arrivées  
durant la dernière quinzaine.

*Il* fait spécialement remarquer, parmi ces  
ouvrages, le magnifique volume du *Centenaire*  
*de la SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES*  
*DE FRANCE en 1904* offert, à cette occasion,  
par cette Société.

Communication est donnée par M. *le secré-  
taire* de la lettre suivante qu'il a reçue de  
M. *Gaston Boissier*. Elle répond à celle qu'il  
lui avait écrite en lui retournant les photo-  
graphies confiées pour la phototypie qui doit  
accompagner le compte rendu des fêtes du  
mois d'avril dernier dans le volume des  
*Mémoires de 1904*.

« 17 mai 1904.

» Viroflay (S.-et-O.)

» Mon cher confrère,

» J'ai reçu les deux photographies et le  
» spécimen de la phototypie destinée aux  
» *Mémoires de l'Académie*. Elle me paraît très

» convenable et je vous remercie du soin avec  
» lequel tout a été fait.

» Me voici établi à la campagne. J'y ai  
» trouvé le beau temps, mais pas encore la  
» liberté : les affaires académiques, mes cours  
» du Collège de France, qui ne sont pas ter-  
» minés, et les nombreuses commissions, dont  
» je suis accablé, m'amènent presque tous  
» les jours à Paris. Je suis comme Moïse en  
» face de la terre promise : je la vois, sans y  
» entrer.

» Je me délecte toujours au souvenir des té-  
» moignages d'affection que j'ai reçus à Nîmes.  
» Je crains toujours de n'avoir pas assez  
» remercié ceux qui me les ont prodigués.

» Soyez bien sûr que j'en ai été bien touché.  
» Veuillez, mon cher confrère, me rappeler  
» au souvenir de ceux qui ont été si bons  
» pour moi et croire à mes sentiments bien  
» reconnaissants.

» G. BOISSIER. »

Communication est aussi donnée d'une dépêche ministérielle du 18 de ce mois accusant réception des 5 exemplaires du *Bulletin de 1903* destinés au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

M. le secrétaire donne lecture des lettres par lesquelles se sont fait connaître, en autorisant l'ouverture des plis contenant leurs noms, les auteurs des poésies qui ont obtenu les trois mentions honorables proclamées dans la séance publique du 19.

M<sup>me</sup> E. Chaulan-Bonestève a exprimé le désir que sa prime de 100 fr. soit employée en une médaille. D'accord avec M. le trésorier, M. le secrétaire s'est occupé de faire droit à ce vœu.

M. Maurin déclare, au nom de M. Henry Bauquier, que celui-ci destine la prime de cent francs par lui obtenue, à continuer les fouilles archéologiques entreprises et heureusement poursuivies dans le voisinage de son domaine, à Pouzilhac (Gard).

En réponse à la demande de M. le maire de Nîmes, en date du 16 mai, l'Académie délègue à la commission de distribution du Legs Boucher de Perthes (année 1904) M. le président *Enjalbert*, et comme suppléant M. le vice-président *Reinaud*.

M. le président, après avoir exposé les pourparlers relatifs à la réception de l'ACADÉMIE DELPHINALE, consulte sur ce point ses confrères. Il est décidé que cette réception aura lieu officiellement, le dimanche 29 de ce mois, à 8 heures et demie du soir, dans la salle des mariages de la mairie, que l'administration municipale a gracieusement mise à la disposition de la Compagnie pour cet objet.

On passe aux lectures.

M. l'abbé *Magnen* donne celle de sa poésie : *Les Mains du travailleur*.

L'heure étant peu avancée, M. *Maurin* demande l'autorisation, qui lui est accordée, de communiquer son travail sur l'étude consacrée par *E. Biré* à *Armand de Pontmartin*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Séance du 4 juin 1904.*

---

Présents : MM. Enjalbert, *président* ; Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Benoît-Germain, Reinaud, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, Lavergne, colonel Robin, Gal, Dessaux, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 21 mai est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes, qui sont arrivées dans la dernière quinzaine.

*Il y joint l'hommage suivant, de la part de l'auteur :*

J. BOILLAT : *Li Férigouléto, poésies patoises.*

M. Benoît-Germain est prié et veut bien se charger d'en faire le rapport.

Consultée sur les vides qui existent dans le personnel, l'Académie reconnaît et déclare les vacances d'un siège de *membre résidant*, par suite du décès de M. le *général Bertrand*, et des deux places de *membres non résidants* de M. l'abbé Albran ainsi que de M. E. Hugues. Elle déclare que le registre des présentations pour les combler sera ouvert à la date du 18 de ce mois pour le siège de *résidant* et autorise immédiatement les inscriptions pour les *non résidants*.

M. le *secrétaire* communique une circulaire, datée du 25 mai dernier, par laquelle l'ACADÉMIE D'ARRAS sollicite notre concours au *Congrès de Sociétés françaises et étrangères*, par elle organisé, et qui se tiendra du *jeudi 7 juillet au dimanche 10* pendant l'Exposition de la région du Nord ouverte en ce moment.

Cette circulaire est accompagnée du programme des séances et des renseignements utiles pour la participation au Congrès.

M. le secrétaire transmet l'avis de réception, avec remerciements, par la *Direction des Beaux-Arts* (28 mai 1904), du *Bulletin* des séances de l'Académie de Nîmes pour l'année 1903, qu'il lui avait adressé.

M. le secrétaire donne connaissance du *Bulletin* (n° 26 du 21 mai 1904) du COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS contenant un *Arrêté* du 9 mai 1904, par lequel M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts décide que « la 29<sup>e</sup> session » des Sociétés des Beaux-Arts des départements aura lieu du mardi 14 juin 1905 au vendredi 17 juin inclusivement ». La circulaire n° 1, qui l'accompagne, fixe le 15 mars 1905 comme *terme de rigueur* pour la réception des mémoires proposés à l'examen du Comité en vue de la lecture en séance publique et de l'impression au *Compte rendu*, et la date du 1<sup>er</sup> mars 1905 pour l'envoi de la liste des délégués.

M. le secrétaire communique, de la part de M. Goudard, la lettre qu'il a reçue, d'ordre de S. M. le Roi d'Italie, en remerciement de la médaille de vermeil qui lui a été décernée dans la dernière séance publique.

Enfin, M. le secrétaire distribue aux membres présents le volume des *Mémoires de 1903*, qui sort de l'imprimerie.

M. le président félicite M. Reinaud dont le volume sur *Charles Jalabert, l'homme, l'artiste*, vient d'être couronné par l'Académie française. Dans sa séance du jeudi 26 mai dernier, elle « lui a décerné un des 24 prix de » 500 fr. destinés à récompenser les ouvrages » utiles aux mœurs : *Concours Montyon* ».

M. le président rappelle le décès de Monsieur Alphonse Bousquet, ancien député du Gard, président honoraire de la Cour d'appel de Paris, chevalier de la Légion d'honneur. Il a succombé, à l'âge de 65 ans, après une

longue et cruelle maladie, le 26 mai dernier, à Nîmes, où il s'était retiré auprès de la famille de sa femme, sœur de notre sympathique confrère, M. *Victor Robert*. C'est ainsi que ce deuil affecte d'une façon particulière et très douloureuse la Compagnie, au nom de laquelle ainsi qu'en son nom personnel, il exprime de vives et affectueuses condoléances.

M. *Fernand Daudet*, à son tour, a été atteint par la plus cruelle des épreuves. Un de ses fils (Jacques) lui a été ravi en quelques jours par un mal implacable et imprévu, le 27 mai dernier. Ce pauvre enfant était à peine dans sa treizième année. M. *le président* adresse également à cet autre très estimé confrère les plus cordiales condoléances.

Il demande que tous ces incidents, le premier agréable et les deux autres tristes, soient consignés au procès-verbal.

M. *le président* relate, enfin, la visite de l'*Académie delphinale*. C'est le dimanche soir, 29 mai écoulé, qu'elle a été reçue par notre Compagnie, ainsi qu'il avait été convenu, dans les salons de l'Hôtel de ville. M. *le vice-président Reinaud* a bien voulu remplacer M. *le président*, empêché par les devoirs de son ministère. Avaient pu se joindre à lui, pour fêter le passage dans notre ville de nos confrères de Grenoble : MM. *Maurin, comte de Balincourt, marquis de Valfons, Ducros, Clauzel, Benoît-Germain, Reinaud, chanoine François Durand, Maruéjol, Lavergne et Jouve*.

Les paroles, allocutions, toasts, échangés dans cette réunion ainsi qu'au banquet du lendemain, figureront aux *Mémoires* de cette année.

On passe aux lectures annoncées.

M. *Dessaux* s'explique avec beaucoup de science et de précision sur cette question : *A qui devons-nous la découverte de l'Amérique ?*

M. *l'abbé Delfour* étudie ensuite, au point de vue littéraire et philosophique, un livre

récent de *Jules Renaud*, qui a pour titre : *Le vigneron dans sa vigne*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 18 juin 1904.

---

Présents : MM. Reinaud, *vice-président*, occupant le fauteuil en l'absence de M. Enjalbert, *président*, absent ; Bondurand, Mazel, Gustave Fabre, Benoît-Germain, Bruneton, abbé Delfour, Lavergne, Jouve, Gal, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 4 juin est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes, reçues depuis cette date.

Il offre, au nom des auteurs, les hommages suivants :

GUSTAVE MARTY : *Découvertes sur le territoire de la commune de Tournan (Gers) d'une réunion de divers squelettes complets de mastodontes.*

F. MAZAURIC, G. MINGAUD et L. VEDEL : *La grotte de Meyrannes (Gard). — (Epoque néolithique et Epoque du bronze.)*

M. le *président* félicite de son retour M. Bruneton, *trésorier*, qu'un accident avait longtemps retenu éloigné des séances de la Compagnie.

M. le *secrétaire* donne lecture d'une « Chronique rimée », qui, sous le titre : *Académie et Poètes*, a été publiée dans le *Journal du Midi* du dimanche 29 mai dernier. Elle est signée : Henri Tuffier, qui s'est fait connaître, naguère, comme un des concurrents non récompensés de notre dernier concours de poésie. Ce sont, sans aigreur, des félicitations aux vainqueurs, des consolations et des conseils aux vaincus.

On passe aux lectures annoncées.

En l'absence de M. Simon, retenu chez lui par raison de santé, M. Gal communique son manuscrit sur la *Déclaration patoise* (poésie) *des biens et fortune du Sr Gédéon Guillaumet, fabriq<sup>t</sup> de bas de cette ville, faite à l'occasion de l'imposition des charges sous la régence du duc d'Orléans.*

Pour le même motif, M. Gal, remplaçant M. Albert Roux, correspondant, de Sanilhac, donne lecture de deux pièces de vers patois et français de celui-ci: (a) *Toun noun*; (b) *L'Exilé.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

Séance du 2 juillet 1904.

---

Présents : MM. Reinaud, *vice-président*, remplaçant M. le *président* Enjalbert, absent ; Bondurand, Gustave Fabre, Benoît-Germain, abbé François Durand, Maruéjol, abbé Delfour, Jouve, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès verbal de la séance du 18 juin est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques transmises, depuis cette date, par les Sociétés correspondantes.

Il y joint l'hommage suivant qu'il offre au nom de l'auteur :

F. BUCHALET : *L'Assistance publique à Toulouse au dix-huitième siècle*.

M. le *secrétaire* fait part du décès de M. Louis-Etienne Rousset, *correspondant*. M. Rousset, officier de l'Instruction publique, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique et de la Société Nationale des Antiquaires de France, s'est éteint, à Uzès, le 19 juin dernier, dans l'âge avancé de 86 ans. M. le *président* exprime les regrets de la Compagnie dont le souvenir sera consigné au procès verbal.

M. le *secrétaire* communique une lettre, datée d'Avignon, le 23 juin dernier, avec laquelle le *Président de l'Académie de Vaucluse*, en réitérant son invitation aux fêtes des 16 et 17 juillet courant, en l'honneur du sixième centenaire de la naissance de Pétrarque, adresse le programme de ces fêtes.

Il communique ensuite une lettre adressée

à M. Goudard par le Dr Daisy M. Orleman pour remercier de la médaille octroyée (séance publique du 19 mai dernier) et annoncer l'envoi de nouveaux dons au médaillier.

M. *le secrétaire* donne lecture de la chronique rimée : *La mort du taureau*, qui lui a été adressée par M. Henri Tuffier, pour être produite à cette séance. Elle paraît inférieure à la précédente.

On passe aux lectures.

En l'absence de M. *Albert Roux*, correspondant, M. *Gustave Fabre* donne connaissance de sa pièce annoncée de vers français : *Idéal*.

Le programme de la séance étant peu chargé et l'heure point tardive, M. *Jouve*, sous le bon plaisir de l'Académie, lui signale que de nombreux fragments antiques viennent d'être découverts à Orange, à l'occasion des fouilles, dans la rue Vieille-Fusterie, pour la construction d'un égout. Il indique que quelques-uns de ces fragments ont été étudiés par un archéologue d'Avignon, et il donne lecture d'un article du *Courrier du Midi*, d'Avignon, en date du 26 juin 1894, où sont résumées les constatations et les opinions de l'archéologue avignonnais.

Une des inscriptions découvertes aurait quelque rapport avec le fragment du *parcel-laire* d'Orange, aujourd'hui au musée de Saint-Germain, dont un morceau appartient à l'archéologue nimois Estève.

M. *Michel Jouve* signale une pierre sculptée encastrée, à la hauteur du premier étage, dans la façade de la maison qui forme le coin sud des rues du Grand-Couvent et du Mûrier-d'Espagne. On peut conjecturer qu'elle représente Lazare se relevant du fond de son tombeau. Ce corps, presque à l'état de squelette, est traité par le sculpteur d'une manière fort réaliste.

Séance du 16 juillet 1904.

---

Présents : MM. Reinaud, *vice-président*, remplaçant M. Enjalbert, *président*, absent ; Bondurand, Mazel, Maurin, Benoît-Germain, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, Jouve, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 2 juillet est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes, reçues depuis la dernière réunion.

Il donne communication d'une dépêche datée de Paris, le 5 courant, par laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts accuse réception des 5 exemplaires des *Mémoires*, année 1903, destinés à la Bibliothèque des Sociétés Savantes.

Il communique ensuite les programmes, envoyés par l'ACADÉMIE DE VAUCLUSE, de la *séance des jeux floraux*, à Vaucluse, et de la *séance publique solennelle de l'Académie de Vaucluse*, à Avignon, 16 et 17 juillet, à l'occasion du 6<sup>e</sup> centenaire de la naissance de Pétrarque.

M. le *secrétaire* communique la chronique rimée de M. Henri Tuffier (n<sup>o</sup> 2 réservé pour l'Académie de Nîmes, dit-il). Elle a pour sujet : *L'Aigle de Waterloo*.

On passe aux lectures annoncées.

En l'absence de M. Albert Roux, *correspondant*, à Sanilhac, M. le *président* fait connaître sa poésie patoise : *L'Academia de Nîmes en vacança*.

M. *Michel Jouve* entretient ensuite ses confrères du *Carnet de route d'un conventionnel vendéen en mission dans le Midi (1793)*.

Il donne lecture d'une étude qu'il vient d'écrire comme introduction à la publication d'un document inédit faisant partie de la collection des manuscrits de la bibliothèque de Nantes : ce document est le *Carnet de route d'un conventionnel vendéen en mission à Avignon et en Provence vers la fin de 1793*.

M. *Jouve* résume la biographie de ce conventionnel : Philippe-Charles-Aimé Goupilleau (de Montaigu), ancien avocat au parlement de Paris, puis sénéchal de Roche-Cervière avant la Révolution.

Goupilleau (de Montaigu) fut envoyé en mission dans les départements de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes, en octobre 1793, pour y diriger la fameuse levée extraordinaire de chevaux ordonnée par la Convention au moment de la levée en masse. C'est au cours de cette mission qu'il rédigea quotidiennement un carnet de route où il notait l'emploi de son temps, ses rencontres, ses impressions sur les régions, les villes qu'il traversait.

On trouve dans les feuillets de ce carnet des renseignements fort intéressants sur les hommes et les choses du Midi pendant la première période de la Terreur.

Le conventionnel vendéen revint plusieurs fois en mission dans le Midi en 1794 et 1795. Il y combattit le terrorisme tout en faisant preuve d'une inaltérable fidélité à ses convictions républicaines, s'efforçant de modérer la Révolution dont les excès lui paraissaient de nature à ramener la monarchie absolue.

M. *Jouve* donne connaissance de divers extraits du *Carnet de route* de Goupilleau, notamment du passage relatant une visite aux monuments de Nîmes en novembre 1793, au moment où on démolissait la vieille enceinte des remparts.

Ce *Carnet* a été découvert dans les papiers

de Goupilleau légués à la bibliothèque de Nantes, par Dugast-Matifeux, avec sa riche collection de documents. Le catalogue de cette collection, en deux volumes, a été dressé par MM. Rousse et Giraud-Mangin, conservateurs de la bibliothèque de Nantes.

Sur la proposition de M. le président, est prononcée la clôture du registre de présentations pour combler les vides dans le personnel. A cause de la proximité des vacances et du grand nombre d'absences qu'elle produit, les élections sont renvoyées après la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 30 juillet 1904.

---

Présents : MM. Enjalbert, *président* ; Clavel, Mazel, comte de Balincourt, Benoît Germain, Reinaud, Maruéjol, Delamare, Jouve, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 16 juillet est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes, qui sont arrivées dans la quinzaine écoulée.

Il y joint les hommages suivants, qu'il offre au nom des auteurs :

HENRI TUFFIER : *Les Premices*, poésies.

HENRY BAUQUIER : *L'Hymne des poètes au matin de « Sémiramis »*.

A. THIEULLEN : *Hommage à Boucher de Perthes*.

MONSEIGNEUR H. CONSTANS : *Procurons à l'Eglise des prêtres et de bons prêtres*. — Traduction de la troisième édition italienne de l'ouvrage du P. Liborius Rossi.

M. le *secrétaire* communique une lettre de M. E. de Masquard (Saint-Césaire-les-Nîmes, 24 juillet) annonçant l'envoi de quelques exemplaires de deux de ses brochures, qui traitent, l'une d'*économie sociale*, et l'autre d'*économie morale*. Conformément au désir du confrère, il les distribue aux membres présents.

M. le *secrétaire* dépose également l'envoi régulier de M. Henri Tuffier (3<sup>e</sup> poésie réservée pour l'Académie de Nîmes). Cette « Chronique rimée » est dédiée A l'auteur de « Sémiramis ».

M. le *secrétaire* communique l'avis du dé-

cès, survenu à Saint-Jean-de-Maurienne, le 20 juillet courant, de *Monsieur l'abbé Saturnin Truchet*, chanoine-archidiacre de la cathédrale, président de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, membre de l'Académie de Savoie, etc., qui a succombé dans sa soixante-dix-septième année.

On passe aux lectures annoncées.

M. *Clavel* donne lecture d'une étude à laquelle la guerre russo-japonaise donne un vif intérêt d'actualité : *Le Panmongolisme japonais et le Panmongolisme russe*, c'est-à-dire la réunion, sous une seule direction, de l'énorme race jaune entière qui ne compte pas moins d'environ 500 millions d'êtres humains.

» Il rappelle d'abord avec quelle ignorance et quel aveuglement les Européens tournaient en ridicule et traitaient avec mépris Chinois et Japonais, l'étonnement qui suivit la connaissance même imparfaite de leur mentalité, de leur état social, de leur civilisation si différents des nôtres, puis des progrès extraordinaires accomplis, en moins de vingt ans, par les Japonais dans leur organisation militaire et navale, leur instruction, le commerce, etc.

» Alors aussi, et surtout depuis que les Japonais ont délibérément et sans déclaration préalable, engagé avec la puissante Russie une lutte gigantesque dont la fin semble encore éloignée, on a généralement compris et redouté l'ambition sans bornes et sans scrupule de ce peuple initié depuis peu à la civilisation européenne.

» Des citations tirées de livres dus à la plume de sérieux explorateurs (MM. Petit, Labbé, Ular, E. Reclus, etc.) nous renseignent sur le caractère japonais. Le « petit Jack », comme l'appelaient avec une sorte de sympathie quelques amis trompés par les apparences, est un félin, gracieux et souple, n'a d'un enfant que les instincts pervers, l'astuce, le mensonge, la cruauté, peut-être aussi le manque de raisonnement qui le porte à être ingénu dans l'art comme dans le vice, . . . Les ama-

bilités caressantes, dont les japonaises séduisantes et dépravées entourent les étrangers, n'ont d'autre but que de les amener à déverser l'or de leurs poches dans l'immense misère du pays....., défauts et vices fortifiés et rendus plus dangereux par l'habitude et le goût de l'espionnage, un espionnage sans exemple chez aucun peuple, organisé officiellement par une constitution qui a duré plus de deux siècles, qui a survécu à cette constitution, se répand dans toute l'Asie et jusqu'en Europe ; l'amour de la guerre pour la guerre (le régime féodal, auquel ont été longtemps soumis les Japonais, entretenait l'état de guerre à l'intérieur), une sorte de soif du sang, le mépris de la mort, la haine des Européens qui n'avaient de relations avec les Jaunes que pour leur imposer par la force des relations commerciales, une civilisation, quelquefois même une religion différentes des leurs. Une merveilleuse faculté d'assimilation les rend rapidement aptes à tout ; leur sobriété n'exige que de faibles salaires ; leur besoin d'expansion qu'aucun obstacle n'arrête, pour une race extrêmement prolifique, la confiance en leur force, une ambition sans bornes, leurs aptitudes commerciales et aussi, qualité qu'il faut leur reconnaître, la loyauté, la probité en affaires ; donc, un peuple tout à fait à part, très intéressant à étudier, d'autant plus dangereux qu'il n'a vu et ne prend dans la civilisation européenne que le progrès matériel. Sa supériorité sur les autres membres de la famille jaune, principalement sur la Chine si vaste, si peuplée, si riche et si indolente, et voisine, donne plus d'influence encore aux sympathies des jaunes résultant naturellement des affinités de race, de la similitude de la langue, de la religion, du costume, d'une certaine conformité des intérêts.

» Aussi, beaucoup d'hommes politiques, et, avec eux, le grand géographe E. Reclus, signalent-ils le péril jaune et pensent-ils que la guerre russo-japonaise « aura probablement

des répercussions formidables et, comme conséquence forcée, des changements énormes dans la géographie politique, économique et sociale du monde » ; ils se demandent même si « les 300 millions d'Indous et peuples opprimés de l'Asie, endormis en apparence dans la servitude, ne s'éveilleront pas au cri de « la Chine aux Chinois », et ne se tourneront pas vers les Nippons comme vers des libérateurs. »

M. *Clavel* examine ensuite l'attitude des diverses nations européennes pendant la dernière campagne ; il fait ressortir l'habileté des Japonais qui, après avoir été les plus ardents à combattre les Chinois pour affirmer leur supériorité militaire, se sont montrés les plus doux des vainqueurs, les meilleurs administrateurs et des frères.

» Discutant ensuite l'opinion de M. Ular, qui, hostile à la Russie, dénonce le « péril russe », et soutient que l'ambition russe est aussi dangereuse que celle du Japon, il ne s'associe pas à cette hostilité contre notre amie et alliée. Sans doute la Russie veut s'agrandir aux dépens de la Chine, a réussi à obtenir carte blanche en Mongolie et en Manchourie où la population ne lui oppose aucune résistance, parce que la Russie est, dans une certaine mesure, mongolisée par le sang ; sans doute elle tend à se créer une situation économique privilégiée dans un pays vaste et riche ; peut être même a-t-elle rêvé ce que lui reproche M. Ular, la création d'un empire russo-chinois, mais en présence des prétentions et du caractère japonais, de notre éloignement, de nos possessions d'extrême Orient, il s'agit de savoir si l'Europe n'a pas à redouter le Japon plus que la Russie, et, en ce qui nous touche spécialement, si nos colonies d'Asie ne seraient pas plus menacées par le Panmongolisme japonais.

» Malgré le sang mongol qui coule dans les veines d'une partie de sa population, la Russie appartient à la race blanche, elle est, par sa position géographique, par le développement

de son histoire, le champion de la race européenne.

» L'Angleterre, partout présente, ne peut être oubliée. Elle s'est alliée au Japon. Comme, en toutes choses, nos voisins d'Outre-Manche, actuellement nos amis, ne consultent et ne cherchent que leur propre intérêt, ils ont vu, dans le Japon si promptement transformé, un peuple d'avenir tout proche d'un grand pays convoité, un peuple qui pourrait bien chercher un allié européen et lui être utile, lui assurer une prépondérance commerciale prochaine dans la Chine et arrêter la Russie. Mais l'enthousiasme désordonné qui accueillit au Japon cette alliance inattendue, le langage de la presse nipponne, la guerre faite presque aussitôt, sans déclaration préalable, ont démontré aux Anglais que non seulement leur responsabilité était engagée, mais qu'ils compromettaient les intérêts de l'Europe et les leurs, et ils ne se dissimulent peut-être pas que le Japon victorieux ne partagerait avec personne les profits de sa victoire.

M. *Clavel* expose ensuite la méthode et les moyens à l'aide desquels les Japonais développent leur influence en Chine et leurs résultats : de nombreux espions, déguisés en commis voyageurs bien dressés, circulent partout; la direction de la police de Pékin et d'autres villes est confiée à des fonctionnaires japonais; les officiers instructeurs étrangers remplacés par des officiers japonais; les instituteurs sont en grande partie japonais. En 1902, il y avait déjà plus de 40 instituteurs japonais en Sze-Tchouan, en pleine sphère d'intérêts français. Si ce mouvement continuait, ce serait l'écrasement fatal de l'Indo-Chine et la fin humiliante et funeste de notre rôle en Extrême-Orient.

» Cependant, quelque grave que soit la situation présente, il ne faut pas désespérer. La guerre ralentit le mouvement d'expansion. Malgré les progrès de l'instruction, l'Université japonaise ne justifie pas encore

le bruit fait autour d'elle : le personnel enseignant est encore insuffisant et les élèves n'affluent plus comme aux premiers jours.

» En adoptant la civilisation européenne, le Panmongolisme japonais lui a pris témérairement des théories politiques et sociales mal comprises, assimilées superficiellement, qui ne seront acceptées ni par le gouvernement conservateur chinois, ni par les classes moyennes chinoises et dont le gouvernement japonais n'admettrait pas l'application chez lui si, après les avoir encouragées ou tolérées, il lui restait assez de force pour s'opposer à leur application.

» Les Chinois, depuis longtemps habitués au régime patriarcal, n'ont pas les instincts belliqueux de leurs frères jaunes; organisés en associations nombreuses de production et de consommation, pour le travail et le commerce, ils sont amis de la paix, ne courent pas les aventures. Avec leur finesse naturelle, ils pourront emprunter au Japon européenisé ce qui leur paraîtra utile; ils ne sont pas encore disposés à laisser absorber par le petit Japon le grand Empire Chinois; les invitations mal déguisées, multipliées des agences anglaises, ne font pas sortir le gouvernement chinois de sa neutralité, et si un jour les Chinois avaient une armée et une flotte de guerre modernisée, en rapport avec leur énorme population, ils pourraient bien être tentés de faire du Panmongolisme à leur profit et d'absorber le Japon lui-même.

» En attendant l'issue de la guerre et les difficultés que le succès de l'un ou de l'autre des belligérants n'empêchera pas de se produire (car on ne sait pas ce que feront les autres Etats européens et les Etats-Unis), nous pourrions, comme le dit M. Ular, offrir à la Chine, qui ne le refuserait probablement pas, notre concours pour établir et développer l'instruction moderne chez elle; ce serait une sorte de colonisation pacifique, amie, qui affirmerait la supériorité européenne par la seule force

du savoir, préparerait aussi notre infiltration économique, profitable à tous dans cette riche contrée. »

M. *Michel Jouve* continue la lecture du *Carnet de route d'un conventionnel vendéen en mission dans le midi (1793)*.

M. *Clavel* rend compte de la partie des fêtes littéraires données à Avignon par l'Académie de Vaucluse, à l'occasion du 6<sup>e</sup> centenaire de la naissance de Pétrarque, fêtes auxquelles il représentait notre Compagnie.

» L'accueil le plus cordial lui a été fait par le Président et les membres de l'Académie de Vaucluse, et il a assisté, au milieu d'eux, le dimanche 17 juillet, à la séance solennelle donnée par elle dans la salle des fêtes à l'Hôtel de Ville.

» Pétrarque est Italien par sa naissance à Arezzo en 1304 et Provençal par de longs séjours en France et surtout dans la Provence, doublement couronné par le Sénat de Rome, et l'Université de Paris, dont il reçut la nouvelle le même jour dans son ermitage de Vaucluse. A dix ans, il vint à Avignon, où s'était réfugié son père, guelfe ardent, qui l'envoya étudier le droit à Montpellier, puis à Bologne. Revenu à Avignon, à vingt ans, après la mort de son père, il vit celle à laquelle il voua un chaste et inaltérable amour et se consacra définitivement aux Muses.

» Aussi remarquait-on en tête des délégués présentés à la municipalité d'Avignon, le délégué du gouvernement italien et celui du gouvernement français : M. le chevalier Pincia, écrivain distingué, sous-secrétaire d'Etat du ministre de l'instruction publique d'Italie, et M. Bonafous, professeur de littérature italienne à la Faculté des lettres d'Aix.

» Après les présentations et l'échange de cordiales paroles, après l'exécution remarquable de cantates par les chœurs du Conservatoire, les gracieuses Cigalettes et les choristes du Théâtre, les invités se sont rendus dans la nouvelle et superbe salle des Fêtes que l'Aca-

démie de Vaucluse inaugurerait ; c'est un hommage à l'honorabilité, au savoir, au talent des membres de cette Compagnie, hommage bien mérité, dit M. *Clavel*, comme l'ont prouvé tous les discours prononcés par les divers orateurs entendus.

» Son président, M. de Vissac ; M. Bonafous ; M. Pincia ; M. Roquerri, secrétaire général de la Ligue franco-italienne ; M. Labande, etc., sont successivement entendus et applaudis.

M. *Clavel* analyse brièvement ces discours ; à son avis il a été bien rarement donné d'entendre, dans une séance, d'aussi nombreux, aussi vibrants, aussi substantiels, aussi éloquents discours ; ce qui l'engage à indiquer un passage du discours du président de l'Académie, tableau saisissant de la société du XIV<sup>e</sup> siècle et de la ville d'Avignon, ville étrange entre toutes, séduisante et folle, où la papauté gallicane a laissé les clefs de Saint-Pierre dans les armoiries de la Cité, et une empreinte ineffacée dans le caractère de sa population, l'amour des beaux-arts et de la beauté.

» Ce qui se dégage de ces discours, c'est l'entente franco-italienne et l'amour de Pétrarque pour Laure.

» Pétrarque est un des premiers poètes de l'Italie, mais Dante est au-dessus ; Pétrarque a idéalisé l'amour...

» Ce qui était le charme de la réunion de ce jour, a-t-on dit, c'est la Femme, qui a toujours montré les plus généreuses et les plus héroïques passions de l'Humanité. Le portrait de Laure est celui de la Provence, de la Femme en qui resplendissent toutes les séductions de la Femme...

» On ne peut parler de Dante sans évoquer la radieuse image de Béatrix ; le nom de Pétrarque, un savant, est inséparable de celui de Laure ; les masses populaires ne connaissent le nom d'Abailard, le plus grand savant de son temps, qu'associé à celui d'Héloïse.

» Ainsi le veut l'âme amoureuse de l'humanité.

» On a surtout exalté, ce jour-là, la Femme et l'Amour pur. Parmi les 6 *Triumphes* écrits par Pétrarque dans les dernières années de sa vie, l'un est le *Triomphe de l'Amour sur l'homme et sur le monde*; un autre, le *Triomphe de la Chasteté*, exalte, en la personne de Laure, la victoire de la femme chrétienne sur le paganisme et la volupté éphémère.

» A ceux qui demandent si la Laure de Pétrarque est Madame Laure de Noves, et quelles ont été les relations de Pétrarque et de Laure, on répond généralement que c'était une autre Laure et qu'on ne sait rien de plus. Questions indiscrettes, oiseuses, d'ailleurs. Il faut laisser l'amoureux Pétrarque inspiré par celle qu'il a tant et si bien chantée, et la belle et chaste Laure, enveloppés de cette auréole de poésie enchanteresse qui leur a donné l'immortalité.

M. *Clavel* termine par quelques détails sur l'ornementation de la salle des délibérations du Conseil municipal d'Avignon, récemment restaurée, et sur la décoration de la splendide salle des Fêtes inaugurée le 17 juillet; il exprime, avec le regret de n'avoir pas à Nîmes une salle aussi belle, l'espoir qu'un jour l'état de nos finances permettra d'imiter notre voisine à ce sujet.

Enfin, M. *le secrétaire perpétuel* communique, de la part de M. *Albert Roux*, correspondant, une poésie patoise de ce dernier, qui a pour titre : *Lou prumié enfantoun*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, après les vœux exprimés par M. *le président* à ses confrères pour de bonnes vacances.

Ces vacances, conformément à l'article 50 du règlement, vont durer pendant les mois d'août, septembre et octobre.

---

Séance du 5 novembre 1904.

---

Après les vacances trimestrielles, prévues par l'article 50 du règlement, la reprise des séances ordinaires de quinzaine a eu lieu le 5 novembre 1904.

Présents : MM. Enjalbert, *président* ; Bondu rand, Clavel, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, Benoit-Germain, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, Maruéjol, Lavergne, Jouve, colonel Robin, Gal, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 30 juillet est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des nombreuses publications périodiques des Sociétés correspondantes, que celles-ci ont fait parvenir durant les vacances.

Il y joint les hommages suivants, de la part des auteurs :

ARSÈNE THÉVENOT : *Les Unions libres au point de vue social*.

HENRI TUFFIER : *L'Ami des Vacances*. — *Pantoun sur « Vers l'amour »*. — *Salut au nouveau-né*. — *Sur la garrigue, après l'on-dée*. — *L'Enfer du Dante à la Foire*. — *La tolérance*. — *Soldat du Gard*.

C'est sa « Chronique rimée » de quinzaine dans un journal local, que l'auteur nous envoie, de la 4<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> « poésie revue et ré- » servée pour l'Académie de Nîmes ».

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE : Discours prononcés à la séance générale du Congrès, le samedi 9 avril 1904, par M. *Esmein*, membre du Comité des travaux

historiques et scientifiques, et M. *Bayet*, Directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

M. *le président*, après s'être félicité de se retrouver au milieu de ses confrères à la suite d'une si longue dispersion, annonce les distinctions accordées, durant ce temps, à deux membres de la Compagnie. M. *Nadal*, *membre résidant*, premier président de la Cour d'appel, a été promu *Officier de la Légion d'honneur*, et M. *Georges Fabre*, *correspondant*, conservateur des eaux et forêts, a été promu *Officier du Mérite agricole*. A l'un et à l'autre il envoie ses félicitations et celles de l'Académie.

Aux joies, succèdent les deuils.

Le 23 octobre dernier, s'est éteinte, en notre ville, dans sa quatre-vingt-sixième année, Mme Robert-Sayerle. M. *le président* dit que cette femme de bien, estimée et respectée de tous, était tendrement aimée des siens. Pour notre confrère, M. *Victor Robert*, la disparition de cette mère si affectueusement conservée jusqu'à un si grand âge a été un déchirement violent. Les vives et sympathiques condoléances de la Compagnie ne lui ont pas manqué. Le procès-verbal de ce jour les lui renouvellera et en conservera le souvenir.

L'Académie a été plus directement touchée par la mort de M. *le chanoine honoraire Roman*, *correspondant* de la Compagnie depuis le 8 janvier 1887. Il s'est éteint, au commencement d'août, dans un âge avancé, à Verfeuil, où il s'était retiré et où il a été inhumé, accompagné à sa dernière demeure par une affluence considérable. Ancien curé de Goudargues, sa santé précaire l'avait depuis onze ans obligé à quitter le ministère paroissial. Il avait emporté dans sa retraite l'estime et la vénération de tous. Sur sa tombe, M. le docteur Malbos a décrit en termes émus ce qu'avait été la vie de ce prêtre, aimé des pauvres et des malheureux. Sa retraite n'avait pas été inactive. Il

en avait employé les loisirs et le calme à des ouvrages de littérature et d'histoire dont avait profité notamment notre Compagnie qui s'en était fort honorée.

M. *le secrétaire* mentionne, enfin, le décès de M. Abel Enguel, dit Lange, dont les obsèques ont eu lieu, à Nîmes, le mardi 9 août dernier. Il était pensionné de l'Académie sur le legs Maumenet depuis son admission à l'École des Arts décoratifs. Il a été enlevé, à l'âge de 21 ans, par une impitoyable maladie.

M. *le secrétaire* rappelle le souvenir de M. L. de Berluc-Pérussis. Membre important de l'Académie d'Aix, il appartient longtemps à notre Compagnie, comme *correspondant*, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1876 ; comme *membre honoraire*, depuis le 14 janvier 1899 jusqu'à sa mort. (V. le Bulletin de 1902, page 63.) Il entretenait les relations les meilleures et les plus suivies avec nous, notamment en nous adressant fidèlement ses publications. C'était un félibre et un historien. Le dimanche 4 septembre dernier, la jolie petite ville de Folcalquier, raconte la presse, était en fête. On inaugurait, à 2 heures 1/4, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Planchut, capiscol du félibrige, président de l'Athénée, le médaillon de Berluc-Pérussis, exquisement modelé par M. le comte d'Autane, artistement gravé par M. Thomé.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER informe « qu'un prix de *trois cents francs* sera donné par elle en 1906, » sous le nom de *Prix Lichtenstein*... Les » concurrents choisiront le sujet à leur gré » sur la *Zoologie relative aux animaux,* » *l'Homme excepté*... Le 1<sup>er</sup> novembre 1905 » est la limite du délai accordé pour le dépôt » des mémoires, manuscrits ou imprimés, au » secrétariat de l'Académie. »

La même ACADÉMIE informe également « qu'un prix de *trois cents francs* sera donné » par elle en 1906, sous le nom de *Prix Ricard*. » ... Tout mémoire, manuscrit ou imprimé (de-

» puis moins de trois ans) sera accepté, s'il a  
» pour sujet un sujet d'histoire ou d'archéolo-  
» gie relatif au Bas-Languedoc (*Numismati-*  
» *que, Epigraphie, Histoire locale, Histoire*  
» *d'une institution, etc., etc...*). Dépôt au secré-  
» tariat de l'Académie avant le 31 décembre  
» 1905. »

« L'ACADÉMIE DE STANISLAS décernera en  
» 1908 un prix de 1.000 francs, fondé par le D<sup>r</sup>  
» Herpin (de Metz)... au meilleur mémoire  
» sur la question : De l'insuffisance actuelle  
» des voies de communication et de pénétra-  
» tion pour le développement économique des  
» départements français de l'ancienne Lorrain-  
» ne... » Dépôt des mémoires, au plus tard,  
le 31 décembre 1907.

M. le secrétaire a la satisfaction d'annoncer que ses démarches auprès du Ministère de l'Instruction publique ont eu un résultat heureux. Elles ont obtenu « une subvention de » 400 francs affectée à la publication de l'*His-* » *toire des grands prieurs et du prieuré de* » *Saint-Gilles* ». Il en a reçu avis par une dépêche du 10 août dernier. La mairie de Nîmes lui a transmis l'avis d'ordonnancement de cette somme, qui a pu être encaissée par M. le trésorier sans retard, durant nos dernières vacances, à notre Trésorerie générale.

La *Direction des Beaux-Arts* remercie (23 septembre) de l'envoi du volume de nos *Mémoires (année 1903)*.

Le *Ministère de l'Instruction publique* accuse réception (23 septembre) des *Mémoires (année 1903)* adressés pour être transmis en échange aux Sociétés correspondantes et annonce qu'il les a fait parvenir à destination.

Le 11 octobre, le même Ministère annonce qu'il a reçu pour son compte les cinq exemplaires à lui destinés du *Cinquantenaire académique de M. Gaston Boissier*, et qu'il a reçu et réexpédié un nouvel envoi de volumes destinés à des Sociétés correspondantes ou réclamés par elles comme manquant à leur collection.

Communication est donnée d'une circulaire ministérielle (Paris, 16 août 1904) ayant pour objet le 43<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes dont elle apporte le programme. Elle annonce qu'il se tiendra à Alger en 1905. « Par suite de la » tenue dans cette ville, à la même époque, » de la session du XIV<sup>e</sup> Congrès international » des Orientalistes,..... la séance d'ouverture » aura lieu le mercredi 19 avril à deux heures » précises..... La séance de clôture aura lieu » le mercredi 26, également à deux heures. » Les Mémoires devront parvenir avant le 31 décembre prochain au 5<sup>e</sup> bureau de la direction de l'Enseignement supérieur.

Communication est également faite de la *Circulaire n<sup>o</sup> 2* (24 octobre 1904) de la *Direction des Beaux-Arts* relative à la *29<sup>e</sup> réunion annuelle des Sociétés des Beaux-Arts des départements (1905)*. « Cette session s'ou- » vrira le mardi 13 juin et se continuera jus- » qu'au vendredi 16 juin inclusivement. La » séance de clôture est fixée au samedi 17 juin. » Les manuscrits seront reçus à la Direction » des Beaux-Arts jusqu'au 15 mars 1905 inclu- » sivement..... Les demandes de cartes et de » lettres de parcours devront parvenir à la » Direction des Beaux-Arts avant le 1<sup>er</sup> mars » au soir, terme de rigueur. »

M. le secrétaire ayant fait parvenir à M. L. Michel-Jaffard, membre non résidant, le *Cinquantenaire académique de M. Gaston Boissier*, a reçu de lui une lettre (Paris, 22 octobre 1904), où on lit :

« La plaquette que j'ai reçue est digne de » notre Académie..... Sa vue m'a replacé pour » quelques instants au pied de nos vieux mo- » numents imprégnés d'une blonde lumière et » m'a fait revivre un passé déjà lointain. Ce- » lui-ci conserve pour moi tout son charme. » A mesure qu'il fuit, j'ose dire qu'il acquiert » un lustre nouveau... Je goûte les joies du » souvenir tempérées par cette inévitable mais » douce mélancolie qui s'attache à tout ce qui » n'est plus.

» Votre gracieux envoi vient de les raviver;  
» et ce n'est pas sans émotion que je serre la  
» main à l'un des survivants de cette généra-  
» tion plus qu'à demi disparue où je comptais  
» tant de bons camarades et de chauds amis.  
» Je vous serai reconnaissant de ne me  
» point oublier auprès des membres de notre  
» Compagnie. »

M. le secrétaire donne lecture des deux lettres suivantes de M. Gaston Boissier, qui sont comme la conclusion et l'épilogue des fêtes de son *Cinquantenaire académique*. Elles ont trait à la brochure qui en contient la relation.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

« Viroflay, 13 septembre.

» MON CHER CONFRÈRE,

» Je pense que dix exemplaires me suffiront  
» pour Paris. Si vous pouvez aller jusqu'à  
» quinze, je vous bénirai.

» Je vous serai bien obligé de vous charger  
» de ceux qui doivent rester à Nîmes, famille  
» et amis. Vous êtes sur les lieux et vous ver-  
» rez mieux quels sont ceux auxquels il con-  
» vient d'en donner. L'ami Maurin pourra  
» vous aider dans la besogne.

» Je le prierai particulièrement d'en envoyer  
» quatre ou cinq à Marseille.

» Je crois qu'il serait bon que celui de l'A-  
» cadémie Française lui vint directement de  
» l'Académie de Nîmes. J'ai quelque honte  
» à le présenter moi-même. Mais alors il con-  
» viendrait d'attendre le mois d'octobre. Il  
» n'y a personne à Paris en ce moment.

» Voilà bien des ennuis que je vous donne.  
» Un premier service rendu fait qu'on vous  
» en demande d'autres. C'est une chaîne. Il  
» voudrait mieux ne pas commencer.

» Nous sommes seuls depuis une quinzaine,  
» ma femme et moi. Mon gendre Lavisse se  
» soigne à Uriage, après les manœuvres, et

» Courbaud, qui n'a plus d'examens à faire  
» passer à la Sorbonne, est dans sa propriété  
» du Jura où il chasse avec plus de chance  
» que les bons Nimois dans les Garrigues.  
» Je profite de ma solitude pour écrire mon  
» rapport, qui est plus difficile que jamais.  
» Nous avons 88 lauréats et 110.000 francs à  
» donner, sans compter les prix de vertu.  
» Veuillez, mon cher confrère, agréer mes  
» plus affectueux souvenirs.

» G. BOISSIER. »

ACADÉMIE FRANÇAISE.

« Viroflay, 23 septembre.

» MON CHER CONFRÈRE,

» Je suis allé, hier, à Paris pour notre  
» séance académique, et j'y ai trouvé les  
» exemplaires dont je vous remercie. Je les  
» distribuerai quand j'aurai repris mes quar-  
» tiers d'hiver. En attendant, je vais en don-  
» ner à la famille.

« La brochure produit un très bon effet.  
» J'ai été heureux de la relire, et, sans vanité,  
» j'ai trouvé, en la relisant, que la fête s'était  
» bien passée; il me semble qu'elle honore  
» l'Académie de Nîmes. J'espère qu'elle aura  
» laissé un bon souvenir à tout le monde. Je  
» ne vous parle pas de moi. Il est naturel que  
» j'en sois encore tout ému.

» Je ne saurais vous dire combien je vous  
» suis reconnaissant de la peine que vous  
» avez prise à cette occasion. Vous le faites  
» de si bonne grâce et vous y mettez tant de  
» soin que je ne puis m'empêcher d'en être  
» profondément touché.

» Je continue à profiter du repos (bien trou-  
» blé, hélas ! car les importuns ne respectent  
» rien) pour travailler. Mon rapport est fini.  
» Je vais le laisser reposer quelque temps dans  
» mon tiroir avant de le faire imprimer.

» Jamais il n'a été plus difficile à faire que  
» cette année, à cause du nombre des ou-  
» vrages et du caractère politique de quel-  
» ques-uns d'entr'eux.

» Il fait un temps admirable. Mais l'hiver  
» nous est brusquement arrivé. Je tremble  
» pour mes fleurs qu'une gelée grillera une  
» de ces nuits.

» Vous avez dû voir dans les journaux que  
» mon gendre Courbaud avait été fort éprouvé  
» par la mort de son oncle, M. Albert Didier,  
» secrétaire général du Sénat. C'était un fort  
» galant homme, tout à fait distingué, que  
» nous aimions beaucoup. Il revenait précisé-  
» ment du Jura, où il avait passé quelque  
» temps chez son neveu, et il est mort en che-  
» min de fer, en retournant à Paris. Il n'avait  
» pas 60 ans.

» Je vous envoie de nouveau, mon cher con-  
» frère, toutes mes excuses et tous mes remer-  
» cements. Je suis honteux de vous prendre  
» ainsi votre temps et vous prie de croire à mes  
» sentiments les plus dévoués.

» G. BOISSIER. »

« Je vous serais bien obligé de ne pas ou-  
» blier, dans votre distribution, M. Silhol,  
» pour lequel je professe la plus profonde es-  
» time. Soyez assez bon pour prier Maurin de  
» se souvenir de l'Académie de Marseille, dont  
» je suis membre. »

M. le secrétaire indique que, pour répondre  
au désir manifesté par M. Gaston Boissier, il  
a, le 19 octobre dernier, adressé directement,  
avec une lettre d'envoi, un exemplaire spécial  
à M. le Directeur de l'Académie Française.

Enfin, M. le secrétaire donne connaissance  
de la lettre de démission, à lui adressée de  
Peyremale, le 27 septembre 1904, par M. l'abbé  
Ernest Durand, curé de cette localité, qui  
était correspondant de la Compagnie depuis  
le 28 décembre 1889.

« Des raisons générales, dit-il, sur lesquelles  
» viennent se greffer des motifs personnels me  
» font quitter la France prochainement.

» Dans ces conditions, je crois devoir offrir  
» à l'Académie de Nîmes ma démission de  
» (membre) correspondant.

» Toutefois, de loin comme de près, je n'ou-  
» blierai jamais les nombreuses et palpables  
» marques de sympathie que votre savante  
» Compagnie a bien voulu me donner pendant  
» plus de quinze ans. Je suis et je resterai  
» toujours son reconnaissant obligé.

» Veuillez agréer, avec mes remerciements  
» et mes regrets, l'hommage de mes senti-  
» ments respectueusement dévoués. »

La Compagnie prend acte de cette démission,  
que les motifs invoqués rendent irrévocable.

Est accueillie favorablement la demande de  
l'*Institut national de droit de Caracas* (Vene-  
zuela. — M. Seijas, recteur) d'entrer en rela-  
tions d'échanges avec la Compagnie et de  
nommer *membres honoraires* (Art. 9 du Rè-  
glement) : 1° *S. E. le général Cyprien Castro,*  
*président de la République de Venezuela;*  
2° *M. le professeur Gabriel de Rosa y Rullo,*  
*jurisconsulte et publiciste éminent.* Dans sa  
séance du 5 octobre 1904, l'ACADÉMIE DE VAU-  
CLUSE a procédé aux mêmes nominations dans  
son personnel, en ajoutant à ces deux person-  
nages M. Seijas, « savant jurisconsulte, dit son  
» procès-verbal de ce jour, qui publie, en ce  
» moment, en français, une biographie du  
» général Bolivar ».

Avant de passer aux lectures, l'Académie  
décide que la *Commission du legs Maumenet*  
sera convoquée pour un prochain jour, afin  
de statuer sur les attributions de pensions pour  
l'année scolaire 1904-1905.

M. le président *Enjalbert*, ouvrant la série  
des lectures, communique, avec quelques dé-  
tails et les explications nécessaires, « un très  
» curieux inventaire de succession, dressé à  
» Saint-Domingue, le 13 janvier 1783, et con-  
» tenant l'estimation du bétail humain ». Cette

succession intéressait un grand oncle de Mme Enjalbert. C'est ainsi qu'il est détenteur de ce document.

M. Benoit-Germain fait, ainsi qu'il s'en était chargé, le compte rendu de l'hommage de M. J. BOILLAT : *Li Férigouléto (poésies patoises et provençales)*.

« M. Boillat, dit-il, commis-greffier du tribunal de commerce à Nîmes, se délasse du travail fastidieux qu'il accomplit depuis longues années en courtisant la muse poétique. Il a composé un grand nombre de poésies en divers patois languedociens et en provençal. Il en a réuni soixante-dix-neuf en un recueil qu'il a intitulé : *Li Férigouléto* (les mignonnes plantes de thym). Ce titre est bien appliqué. Lorsqu'au mazet, après un repas copieux, composé de mets frugaux, tels qu'escargots, lapin, salade de champs, etc., les convives se trouvent sous le coup de plusieurs verres de carthagène et, passablement alourdis, ne peuvent encore se livrer à leur passe-temps favori, jeu de boules, élagage des arbres, enlèvement des pierres, constructions en pierres sèches, les vers de Boillat chatouillent l'esprit, excitent le rire et provoquent les applaudissements tumultueux. C'est là leur mérite.

» La moitié du recueil se compose de fables imitées de La Fontaine, Houdard de Lamotte, Lachambeaudie, Florian, Mancini Nivernais, Jauffret, Viennet, et de contes qui ne manquent pas de sel. Le fond de plusieurs repose sur un simple calembourg. Parmi ces contes, il en est de comiques et quelques-uns de touchants. *Rouge e Blan*, *l'Enfan e lou Baloun*, *La Raoubèto*, ce dernier imité de Manuel, amènent les larmes au bord des paupières.

» Deux ou trois pièces sont de véritables jongleries avec le vers. L'acrostiche triple est dans ce genre un petit chef d'œuvre (p. 77). Les *Stances* à son ami Breton (p. 78) sont aussi fort réussies. Dans la 1<sup>re</sup> strophe, il n'y a qu'un A ; dans la 2<sup>e</sup>, les E n'existent pas ;

dans la 3<sup>e</sup>, les I ; dans la 4<sup>e</sup>, les O ; dans la 5<sup>e</sup>, les U ; et dans la 6<sup>e</sup>, se trouve un vers où toutes les lettres de l'alphabet sont réunies. En général le succès ne s'obtient, dans ces exercices difficiles et ingrats, qu'au détriment de l'idée et à grand renfort de chevilles. Ce n'est pas le cas pour notre auteur. Il faut également citer, sous ce rapport, la petite pièce : *A tout le monde* (p. 150) en forme de bouteille, et la fable : *Lou Ca e la Tourtourèlo* (p. 47).

» Dans les fables, il y a un peu de prolixité. Quelques-unes néanmoins n'ont pas ce défaut-là et sont fort gentilles, telles *La Nèu* (p. 56), *Lou Caoulé e lou Parpaïoun* (p. 73).

» Il y a lieu de citer *Lou Verre e lou Parpaïoun* (p. 91), moitié français, moitié patois ; *Lou Viel lou* (p. 96) ; *3, 3 e 3 fan 9* (p. 199) ; *lou Singe dou Segnou* (p. 123) ; *Pradièr e Matiou* (p. 176).

» M. Boillat est depuis quelques mois atteint par la neurasthénie. Nous souhaitons vivement qu'il revienne à la santé et produise encore beaucoup de fables et de contes pour le plus grand plaisir de ses amis et connaissances. »

Enfin, M. Gérard Lavergne donne lecture de sa poésie :

#### DOUCEUR D'AIMER.

Les oranges et les amours  
Se ressemblent un peu, ma chère !  
Nos lèvres en gardent toujours  
Une saveur amère.

(Proverbe espagnol : *Beautés étrangères*,  
par Émile Blémont.)

Aurait-il raison le proverbe ?  
Les oranges et les amours  
Laisseraient-elles goût acerbe  
Sur nos pauvres lèvres toujours ?  
Et ne pourrions-nous jamais boire  
A la coupe du seul bonheur,  
Sans que devienne obligatoire  
La tristesse pour notre cœur ?

Car vraiment la vie ne vaut guère  
D'être vécue que pour aimer :  
Elle est faite pour ce mystère,  
Comme la femme pour charmer...

Mais on n'a pas le droit de dire  
Que l'amour est toujours cruel,  
Que commencé dans un sourire  
Il ne finit que dans le fiel.  
Parfois jusqu'au bout il conserve  
Toute la fraîcheur du printemps,  
Tout son parfum, toute sa verve,  
Evitant l'hiver aux amants.  
Souvent le charme de l'automne  
Succède aux ardeurs de l'été :  
Une tendre amitié couronne  
Une vie de fidélité.  
Même quand une fin tragique  
Vient trancher à jamais le cours  
D'un amour léger, bucolique  
Ou des plus violentes amours, —  
Que brusquement un coup de foudre,  
Eclatant dans un ciel serein,  
Réduit votre bonheur en poudre  
Et renverse votre destin,  
Ne pouvez-vous donc avec charme  
Evoquer le bonheur passé ?  
Même trouver douce une larme  
Pour votre pauvre cœur blessé ?  
D'aimer, l'heure est toujours trop brève,  
Toujours trop pressée de finir :  
Sachons l'allonger par le rêve,  
La fixer par le souvenir !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est  
levée.

---

Séance du 19 novembre 1904.

---

Présents : MM. Enjalbert, *président* ; Deloche, Bondurand, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, Benoît-Germain, Bruneton, Reinaud, Daudet, Maruéjol, Carrière, Delamare, Lavergne, Jouve, colonel Robin, Gal, Dessaux, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 5 novembre est lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications périodiques des sociétés correspondantes, qui sont arrivées dans la dernière quinzaine.

M. *le président* annonce ou rappelle à la Compagnie l'épouvantable accident qui, le 6 de ce mois, a coûté la vie à M. de Moly, lieutenant d'infanterie, à peine âgé de 33 ans. Il était le gendre de M. *Léonce de Curières de Castelnau*, notre excellent et distingué confrère. Après avoir demandé que le procès-verbal en fasse mention, M. *le président* propose de charger le *secrétaire perpétuel* de transmettre à M. *de Castelnau* l'expression de la cordiale et profonde sympathie de ses confrères et leurs très vives condoléances à l'occasion du deuil cruel qui vient de le frapper d'une manière si violente et si inopinée. Cette motion unanimement approuvée, le secrétaire promet d'en faire part sans retard au confrère affligé.

M. *le secrétaire* donne communication d'une circulaire de la SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CHATEAU-THIERRY, qui

sollicite une souscription pour contribuer à la restauration de « la gracieuse petite Eglise de » Mézy-Moulins », qui « s'élève à deux lieues » de Château-Thierry, près du confluent du » Surmelin et de la Marne. Dans ses propor- » tions réduites, elle présente toute la légèreté, » la finesse, la grâce de l'art gothique : les » croix de Malte qui ornent ses contreforts » paraissent indiquer qu'elle dépendait d'une » Commanderie... Cette Eglise est classée par- » mi les monuments historiques... Maintenant » des réparations très importantes s'impo- » sent... »

L'état actuel des finances de la Compagnie lui ordonne plus que jamais l'abstention, qui est sa règle ordinaire et constante, et ne lui permet qu'une expression de sympathie et que des vœux pour le succès de cette louable entreprise.

M. le secrétaire rapporte que la *commission de distribution du legs Maumenet* s'est réunie, la veille, vendredi 18 courant, à 5 heures de relevée. Etaient présents : MM. *Enjalbert, Clauzel, Daudet, Bruneton, chanoine François Durand, Gustave Fabre et Nadal*. Après examen et discussion des titres des pupilles anciens et des candidats nouveaux, la commission a décidé un supplément d'information pour pouvoir fournir à la Compagnie des renseignements, autant que possible complets, sur la situation de chacun des titulaires et des postulants. Le rapport définitif et les propositions fermes de la commission ne seront donc produits qu'à une séance ultérieure.

M. le secrétaire offre, de la part de l'auteur, l'envoi ordinaire de M. *Henri Tuffier*. C'est la onzième poésie, revue et réservée pour la Compagnie, qui, « en chronique rimée », a pour titre : *Froidure et Maniaque*.

On passe aux lectures annoncées.

On entend d'abord celle de M. *Bruneton* sur *l'Indo-Chine*.

M. *Mazel*, qui lui succède, entretient la

Compagnie avec une étude qu'il a commencée  
A propos du Dictionnaire de la Bible de F.  
Vigouroux, prêtre de Saint Sulpice, etc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est  
levée.

*Séance du 3 décembre 1904.*

---

Présents : MM. Reinaud, *vice-président*, qui, en prenant le fauteuil de la présidence, présente les excuses de M. *Enjalbert*, qu'une indisposition empêche d'assister à la séance ; Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, Bruneton, Daudet, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, Lavergne, colonel Robin, Gal, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 19 novembre est lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes, arrivées depuis cette date.

*Il y joint*, au nom de l'auteur, l'hommage suivant :

C. NICOLAS : *Une famille de Sommiérois*.

M. *le secrétaire* communique la réponse de M. *de Castelnau* aux condoléances de la Compagnie, qu'il lui a transmises à la suite du décès de son gendre, M. le lieutenant de Moly.

CHAMBRE  
des  
DÉPUTÉS

« Paris, le 23 novembre 1904.

» MON CHER CONFÈRE,

» Je ne saurais vous dire combien j'ai été  
» ému des sympathies qu'a bien voulu me  
» témoigner la Compagnie dans le cruel mal-  
» heur qui vient de nous frapper !

» Veuillez la remercier en mon nom du sou-  
» venir si cordial qu'elle veut bien me conser-  
» ver et qui lui a inspiré cette délicate compa-

» tissance à une bien amère douleur. Que  
» Monsieur le Président, qui s'est fait l'organe  
» de notre famille académique, daigne agréer  
» tout particulièrement la vive expression de  
» toute ma reconnaissance.

» Rien ne peut m'être plus précieux ni plus  
» cher que de me savoir ainsi présent, malgré  
» la distance, au milieu de confrères dont  
» j'appréciais tant le doux et charmant com-  
» merce ! Ils ont toujours eu pour moi une  
» indulgence et des bontés qui viennent de  
» s'affirmer dans des jours malheureux d'une  
» façon à jamais inoubliable !

» Votre fidèle et dévoué confrère

» LÉONCE DE CASTELNAU. »

M. le secrétaire donne connaissance de la lettre du 21 du mois dernier par laquelle M. l'abbé Requin, correspondant, lui écrit, d'Avignon, qu'il donne sa démission. « Des circon-  
» tances indépendantes de ma volonté, dit-il,  
» me forcent à renoncer à l'honneur de faire  
» partie de votre estimable Société et à vous  
» donner ma démission..... Par le temps qui  
» court, les ecclésiastiques n'ont plus le droit  
» de faire des dépenses de luxe..... Malgré  
» que je sois contraint par la force des choses  
» d'abandonner votre Société, vous pouvez tou-  
» jours compter sur moi, si vous avez besoin  
» de mes services. Je profite de l'occasion pour  
» vous dire qu'il n'y a absolument rien dans  
» les papiers que M. X... a achetés à la famille  
» Bayle sur *Nicolas Froment*..... »

M. le secrétaire dépose l'envoi habituel de M. Henri Tuffier. Sa « Chronique rimée » de quinzaine (du 27 novembre dernier) au JOURNAL DU MIDI, est la 12<sup>e</sup> poésie revue et réservée pour l'Académie de Nîmes. Elle porte le titre : *La légende de Sainte Catherine*.

L'auteur y a joint un sonnet (LA CHARITÉ), remis à la Société des Cadets du Languedoc pour une soirée au profit des pauvres.

Il espère, dit-il, que les vers qui seront à

l'Académie lui survivront, peut-être les seuls, n'ayant pas les moyens de les faire éditer à ses frais. Pour faire acte de bienveillance, on les insère ici.

### LA CHARITÉ.

Salle et musiciens, tout est prêt pour la danse.  
Belles et cavaliers, élégants désœuvrés,  
Dans le parfum des fleurs, dès que le bal com-  
[mence,  
Tourbillonnent longtemps, de plaisirs enivrés.

Alors, quittant le Ciel, la sœur de l'Espérance,  
La Charité divine aux sourires discrets,  
Pénètre dans le bal merveilleux et s'avance  
Lentement dans les rangs des danseurs effarés.

Dans la main qu'elle tend laissez choir votre  
[aumône.  
Les beaux jours sont finis : hélas ! déjà l'automne  
Cueille la feuille morte et frissonne de froid.

Si vous ne donniez pas, ils viendraient les mau-  
[dire,  
Vos heures de bonheur, vos chants et votre rire,  
Ceux qui n'ont pas de pain, ceux qui n'ont pas de  
[toit.

Après explications et discussion sur les boursiers du *legs Maumenet*, la situation du jeune *Blanchon* n'étant pas encore éclaircie, la décision à prendre est remise à une séance ultérieure, avec le désir et l'espoir que l'allocation au jeune *Gabriel* passe de la charge de l'Académie à celle de l'Association des anciens élèves du Lycée.

Arrivant aux lectures, on entend M. *Maurin*, qui donne connaissance du mémoire de M. A. de *Cazenove*, correspondant, lequel a pour titre et pour sujet : *L'entreprise d'Aiguesmortes*, épisode d'histoire locale au temps de Henri IV.

A cause de l'heure avancée, la suite de cette communication est remise à une date ultérieure.

La séance est levée.

Séance du 17 décembre 1904.

---

Présents : MM. Enjalbert, *président* ; Deloche, Bondurand, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, Bruneton, Reinaud, Allard, chanoine François Durand, Maruéjol, Delamare, Jouve, Gal, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 3 décembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis cette date.

Il fait hommage, au nom de l'auteur, M. FERNAND DESFOURS-DORTE, *membre non résidant*, d'une brochure : *Les Grenadiers blancs, poésie*.

En raison des réunions de famille qui ont lieu habituellement le 31 décembre, la prochaine séance, qui réglementairement devrait se tenir ce jour-là, est remise d'un commun accord de huitaine au samedi suivant, 7 janvier 1905, sans changement pour les séances ultérieures qui reprendront, le samedi 14, leur cours normal de quinzaine en quinzaine.

M. le *président* annonce le décès, survenu à Toulouse, le 14 du mois courant, de M. Noël Gouazé, *membre honoraire* depuis le 22 février 1890, antérieurement *membre résidant* depuis le 4 décembre 1869. M. Gouazé a laissé comme magistrat et comme membre de l'Académie les plus grands regrets. La distinction et l'élévation de son esprit, la droiture de son caractère, sa vaste érudition, l'avaient rendu éminemment sympathique et respecté.

Le procès-verbal contiendra l'expression des profonds et unanimes regrets de ses confrères, que le *secrétaire perpétuel* est chargé de transmettre à sa famille.

M<sup>lle</sup> Pouvesle, tante de *Monseigneur Béguinot*, *membre honoraire*, est décédée, le même jour, à Nîmes, à l'âge de 88 ans. C'est elle qui a élevé sa Grandeur dont l'affliction est profonde. La Compagnie s'associe de tout cœur à sa douleur.

M. *le secrétaire* mentionne une lettre du 5 décembre, de notre confrère, M. *Jules Gal*, *président* de la SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES DE NÎMES. Elle dit que la séance publique anniversaire de cette Société doit avoir lieu le samedi prochain 10 décembre, à 8 heures 1/2 du soir, rue Vespasien. On choisit annuellement, pour cette séance, un jour (samedi) où l'Académie ne se réunit pas elle-même, afin de permettre à ses membres d'y assister, comme il arrive ordinairement à certains de le faire. Très touchés de cette marque d'intérêt, les membres de la SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES ont soin de prévenir à temps les membres de notre Compagnie.

M. *le président Jules Gal* explique, en s'en excusant, que, cette année, il n'a pu être fixé assez tôt pour adresser à l'Académie une invitation collective. Mais il adressera, ajoute-t-il, des invitations personnelles aux membres de l'Académie. Ce qui a été fait et ce qui a permis à bon nombre d'entre nous de se rendre à cette réunion dont le programme fort intéressant a été entièrement et heureusement rempli.

M. *le secrétaire* dépose l'envoi régulier de la « Chronique rimée » de quinzaine qu'adresse M. *Henri Tuffier*. Celle-ci, la 13<sup>e</sup>, revue et réservée pour l'Académie, a pour titre : *Feuilles d'automne*. L'auteur l'accompagne de quelques réflexions, avec la liste de son bagage littéraire à ce jour, publié ou non, qui forme un total de 9,000 vers.

Une part importante (50.000 francs) du *Prix Nobel* a été accordée à M. *Frédéric Mistral*, *membre honoraire*. M. le président envoie à ce très estimé et honoré confrère ses plus cordiales félicitations et celles de la Compagnie dont il se fait l'interprète. Le grand poète de la Provence a attiré l'attention des gens du Nord. C'est un grand honneur pour l'Académie de Nîmes qu'illustre depuis longtemps M. *Frédéric Mistral*, et à qui seront adressés les compliments de la Compagnie à cette occasion.

Connaissance est donnée de la lettre suivante de M. *Grotz*, portant sa démission de *membre résidant*.

« Nîmes, le 5 décembre 1904.

« A Monsieur le Président de l'Académie de Nîmes.

» CHER ET HONORÉ PRÉSIDENT,

» Depuis plusieurs années, mon âge et mon  
» état de santé ne m'ont pas permis d'assis-  
» ter, comme je l'aurais voulu, aux séances  
» de l'Académie et de m'associer à ses tra-  
» vaux,

» Cette situation ne me semble pas devoir  
» durer davantage.

» Je vous prie donc de recevoir ma démis-  
» sion de membre actif de l'Académie, et en  
» même temps d'exprimer à nos chers con-  
» frères mes bien vifs regrets..

» Je garderai d'eux et de nos relations le  
» plus aimable souvenir.

» Croyez, cher et honoré Président, à mes  
» sentiments les plus affectueux.

» A. GROTZ. »

Une démarche sera faite auprès de M. *Grotz* pour le prier avec insistance de retirer sa démission et de se conserver au commerce de ses confrères.

M. le secrétaire perpétuel, rapporteur de la

*Commission de distribution du legs Maumennet*, complète les renseignements sur les pupilles. Il en résulte que le jeune *Blanchon* s'est placé dernièrement comme dessinateur et metteur en cartes dans une fabrique de tapis à Aubusson. Deux bourses seraient donc actuellement vacantes, celle de *Blanchon*, et celle de *Gabriel*, définitivement adopté par l'Association des anciens élèves du Lycée de Nîmes. Ils seraient remplacés par le jeune *Nolhac*, à l'École des Beaux-Arts de Paris, et par Mlle *Jeanne Amblard*, de Nîmes. Les autres bourses sont maintenues comme précédemment, sauf celle de *Lange*, décédé, ainsi qu'il a été annoncé, laquelle excéderait les disponibilités : elle est simplement supprimée pour rentrer dans les limites du crédit effectif.

Ces conclusions adoptées, on passe aux lectures.

M. *Maurin* achève la communication du travail de M. *Arthur de Cazenove* sur *L'Entreprise d'Aiguesmortes*. Il est immédiatement décidé que cette étude sera insérée au prochain volume des *Mémoires*.

M. *Clavel* examine la question traitée par M. *Elie Peyron* dans un livre intéressant qui a pour titre : *Bazaine fut-il un traître ?*

» Il critique les attaques dirigées par l'auteur contre la formation du conseil d'enquête chargé de donner son avis sur toutes les capitulations, et du conseil de guerre appelé à juger Bazaine accusé de trahison, mesures demandées formellement, d'ailleurs, par le maréchal lui-même.

» Il combat l'accusation de désobéissance portée par M. *Peyron* contre plusieurs généraux et généraux placés sous les ordres du maréchal.

» Il rappelle la faiblesse numérique de nos effectifs en 1870, l'infériorité de notre matériel d'artillerie, le défaut de préparatifs, le désarroi dans tous les services de l'armée, la multiplicité et les contradictions des ordres donnés par le maréchal, par l'Empereur même

après la nomination du M. Bazaine en qualité de commandant en chef, par le ministère Palikao, l'interruption des communications qui parfois retardaient ou empêchaient l'arrivée des télégrammes à leur destination, la vaillance constante de nos troupes de l'armée du Rhin, ayant à lutter contre des forces très supérieures, et infligeant partout à l'ennemi des pertes énormes plus fortes que les leurs.

» Parlant du procès Bazaine il rappelle aussi que l'opinion publique en France, exaspérée par des échecs inattendus, criait à la trahison et l'attribuait au commandant en chef.

» Au procès de Trianon, dit-il, bien des témoins entendus dans l'enquête, dans l'instruction et à l'audience, — ils devaient l'être, — avaient pris part aux faits que le conseil devait examiner, plusieurs avaient été partie agissante dans ces faits. Des souvenirs confus ou imprécis, les circonstances exceptionnelles, le désarroi général, le trouble des esprits qui en était la suite inévitable, l'intérêt personnel aussi, qui porte à rejeter sur autrui la responsabilité de faits ou de fautes auxquels on n'a pas été étranger, l'influence du milieu, la voix bruyante du peuple, qui n'est pas toujours celle de Dieu, que de choses ont pu, à l'insu même des témoins, influencer sur leurs dépositions et peut-être sur la décision des juges.

» Le maréchal Bazaine, parvenu de simple soldat au commandement en chef de l'armée française par son courage, son intelligence et ses services, fut, malgré ses protestations émues et indignées, condamné à la peine de mort et à la dégradation à l'unanimité; mais sur la demande des membres du Conseil de guerre à l'unanimité aussi, sa peine fut commuée en celle de 20 ans de détention.

» Avec M. Peyron, M. *Clavel* estime que des fautes militaires graves, incontestables, ont été commises, mais que toutes celles qui lui ont été reprochées ne sont pas fondées.

» Ainsi Bazaine n'a pas maintenu l'armée

sous Metz, de parti pris, dans un but politique coupable, car, le 25 août, il a réuni tous les généraux et les chefs des services spéciaux et les a consultés sur la situation; tous ont été d'avis qu'il fallait rester sous Metz, et cela pour des raisons qui n'étaient pas sans valeur; il n'a pas imposé sa volonté comme il en avait le droit.

M. *Clavel* établit, en outre, d'après des documents certains, que, par suite de l'intervention incessante de l'empereur, la responsabilité des fautes du maréchal est fort atténuée; que la lumière n'est pas faite sur l'incident Régnier dont on a beaucoup parlé.

» M. Peyron reproduit des extraits de documents, les uns publiés, d'autres inédits, d'après lesquels plusieurs officiers, ayant ou non servi sous Bazaine, ne croient pas à sa culpabilité, et M. Thiers lui-même aurait déclaré qu'il lui aurait fait grâce entière.

» Mais les faits certains, la capitulation, la remise de Metz et de tout le matériel de guerre, ces faits, relevés par l'accusation et admis par le Conseil de guerre, tombent sous le coup des articles 209 et 210 du code militaire.

» Quelle est, en définitive, la conclusion de l'auteur? Elle est modeste et sage: « Nous n'avons pas, dit-il, la prétention d'avoir traité à fond la question qui nous a occupé. Notre but sera atteint, si nous avons attiré l'attention du public sur un grave problème incomplètement ou mal résolu... » Il a des doutes et désirerait une révision.

M. *Clavel* termine par ces paroles :

» Les textes de loi ont été justement appliqués par le Conseil de guerre à ce moment. Mais plus de trente ans se sont écoulés, les circonstances ne sont plus les mêmes; l'irritation patriotique et les colères politiques de cette époque se sont calmées, des documents importants, alors inconnus, ont été publiés, les doutes ont plutôt augmenté.

» Ce serait un grand soulagement pour la conscience publique si, la décision du Conseil



de guerre de 1873, étant soumise à un Conseil de révision, il pouvait être juridiquement établi que les fautes commises, atténuées par les immenses difficultés de la situation et par la responsabilité du chef de l'Etat, laissent intact l'honneur du maréchal Bazaine, qu'il n'a pas été un traître, et qu'il ne peut pas plus y avoir de traîtres que de lâches dans l'armée française. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.